

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>19.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Malaysia, Südafrika</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2023</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
www.anneepolitique.swiss

## Beiträge von

Ammann, Amando  
Barras, François  
Berclaz, Philippe  
Bovey, Audrey  
Burgos, Elie  
Bühlmann, Marc  
Caretto, Brigitte  
Clivaz, Romain  
Dürrenmatt, Nico  
Eperon, Lionel  
Flückiger, Bernadette  
Gerber, Marlène  
Hablützel, Peter  
Heidelberger, Anja  
Hirter, Hans  
Huguenet, François  
Hulliger, Caroline  
Mach, André  
Pasquier, Emilia  
Rinderknecht, Matthias  
Unbekannt, Autor  
Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Berclaz, Philippe; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Dürrenmatt, Nico; Eperon, Lionel; Flückiger, Bernadette; Gerber, Marlène; Hablützel, Peter; Heidelberger, Anja; Hirter, Hans; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Mach, André; Pasquier, Emilia; Rinderknecht, Matthias; Unbekannt, Autor; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Malaysia, Südafrika, 1976 – 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Grundlagen der Staatsordnung</b>	1
Politische Grundfragen	1
Stimmung in der Bevölkerung	1
Institutionen und Volksrechte	1
Parlamentsorganisation	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
Beziehungen zur EU	2
Beziehungen zu internationalen Organisationen	3
Zwischenstaatliche Beziehungen	5
Aussenwirtschaftspolitik	9
<b>Landesverteidigung</b>	16
Militärorganisation	16
<b>Wirtschaft</b>	16
Geld, Währung und Kredit	16
Banken	16
Landwirtschaft	18
Tierische Produktion	18
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	18
Energie	18
Kernenergie	18
Umweltschutz	19
Klimapolitik	19
<b>Sozialpolitik</b>	19
Sozialversicherungen	19
<b>Bildung, Kultur und Medien</b>	20
Bildung und Forschung	20
Forschung	20
<hr/>	
<b>Parteien, Verbände und Interessengruppen</b>	20
Parteien	20
Grosse Parteien	20

# Abkürzungsverzeichnis

<b>UVEK</b>	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
<b>VBS</b>	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>WTO</b>	Welthandelsorganisation
<b>SGK-SR</b>	Kommission für soziale Sicherheit und Gesundheit des Ständerates
<b>SECO</b>	Staatssekretariat für Wirtschaft
<b>APK-SR</b>	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
<b>GPK</b>	Die Geschäftsprüfungskommissionen
<b>NGO</b>	Nichtregierungsorganisation
<b>OECD</b>	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<b>GPK-SR</b>	Geschäftsprüfungskommission des Ständerates
<b>SNB</b>	Schweizerische Nationalbank
<b>APK-NR</b>	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
<b>IWF</b>	Internationaler Währungsfonds
<b>FINMA</b>	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EVD</b>	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
<b>UNESCO</b>	Organisation der Vereinten Nationen für Erziehung, Wissenschaft und Kultur
<b>AIA</b>	Automatischer Informationsaustausch
<b>BVET</b>	Bundesamt für Veterinärwesen (später: Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen BLV)
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>WBF</b>	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
<b>NATO</b>	North Atlantic Treaty Organization
<b>G20</b>	Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer
<b>UNHCR</b>	Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen
<b>ERG</b>	Exportrisikogarantie
<b>ILO</b>	Internationale Arbeitsorganisation
<b>EVD</b>	Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
<b>ANC</b>	Afrikanischer Nationalkongress
<b>FHA</b>	Freihandelsabkommen
<b>MENA</b>	Middle East & North Africa
<b>SKAO</b>	Square Kilometre Array Observatory
<hr/>	
<b>DETEC</b>	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
<b>DDPS</b>	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>CSSS-CE</b>	Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats
<b>SECO</b>	Secrétariat d'Etat à l'économie
<b>CPE-CE</b>	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
<b>CdG</b>	Les Commissions de gestion
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>CDG-CE</b>	Commission de gestion du Conseil des Etats
<b>BNS</b>	Banque nationale suisse
<b>CPE-CN</b>	Commission de politique extérieure du Conseil national
<b>FMI</b>	Fonds monétaire International
<b>FINMA</b>	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
<b>UE</b>	Union européenne
<b>DFE</b>	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>EAR</b>	Echange automatique de renseignements
<b>OVF</b>	Office fédéral vétérinaire (après: Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV)
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>DEFR</b>	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
<b>OTAN</b>	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
<b>G20</b>	Groupe des vingt
<b>HCR</b>	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
<b>GRE</b>	Garantie contre les risques à l'exportation
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>DFE</b>	Département fédéral de l'économie publique
<b>ANC</b>	Congrès national africain
<b>LE</b>	Accord de libre-échange
<b>MOAN</b>	Moyen-Orient et l'Afrique du Nord
<b>SKAO</b>	Square Kilometre Array Observatory

# Allgemeine Chronik

## Grundlagen der Staatsordnung

### Politische Grundfragen

#### Stimmung in der Bevölkerung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 19.03.2014  
MARC BÜHLMANN

Die von der OECD alle zwei Jahre herausgegebene Publikation zu verschiedenen sozialen Indikatoren zeigte für die Schweiz die höchste **Lebenszufriedenheit** unter den 42 erhobenen Staaten. Die mittlere Lebenszufriedenheit, gemessen auf einer Skala von 0 bis 10, betrug 2012 in der Schweiz 7,8. Der OECD-Schnitt lag bei 6,6. Die geringste Lebenszufriedenheit wies die südafrikanische Bevölkerung auf mit 4,5.<sup>1</sup>

### Institutionen und Volksrechte

#### Parlamentsorganisation

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 17.12.2004  
HANS HIRTER

Bei der **Untersuchung von politischen Affären in der Bundesverwaltung** (z.B. Fall Bellasi, Kontakte zum früheren Regime in Südafrika) durch Delegationen der GPK hatte sich gezeigt, dass parallel dazu laufende administrativ- und personalrechtliche Untersuchungen zu Doppelspurigkeiten, Behinderungen und auch zu Fehlern in der Informationspolitik gegenüber der Öffentlichkeit führen können. Die GPK-SR schlug deshalb mit einer parlamentarischen Initiative vor, in solchen Fällen den Arbeiten der Kommissionsdelegationen Priorität einzuräumen und ihnen das Recht zu erteilen, die administrativ- und personalrechtlichen Untersuchungen wenn nötig zu unterbrechen. Dies würde auch den bereits geltenden Regelungen für parlamentarische Untersuchungskommissionen (PUK) entsprechen. Der Bundesrat hatte keine grundsätzlichen Einwände gegen diese Vorschläge und das Parlament hiess sie gut.<sup>2</sup>

## Aussenpolitik

### Aussenpolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 08.03.2012  
EMILIA PASQUIER

Au début de l'année sous revue, le Conseil fédéral a présenté son **rapport de politique étrangère 2011**. Le rapport relate premièrement les bouleversements du printemps arabe qui ont amené la Suisse à accroître son engagement en Afrique du Nord et au Proche-Orient. Si la commission a déploré la passivité de la communauté internationale et de la Suisse avant le commencement des mouvements révolutionnaires, elle se montre satisfaite de l'engagement helvétique notamment en matière d'aide humanitaire, de lutte contre la pauvreté et de soutien au développement démocratique et économique. En commission, la discussion autour du printemps arabe a mis en lumière deux préoccupations: l'afflux migratoire et le futur de l'approvisionnement énergétique. Concernant la politique européenne, le rapport gouvernemental a mentionné l'impact de la crise de la dette et de la politique migratoire commune sur la Suisse. La discussion au parlement a également abordé le futur des accords bilatéraux, qui, selon l'UE, auraient atteint leurs limites. Cette nouvelle position de Bruxelles a ainsi ralenti les négociations dans divers domaines, tels l'agriculture, l'électricité, la sécurité des aliments et la santé publique. Au niveau mondial, l'année 2011 a permis à la Suisse de renforcer ses relations avec les grandes puissances émergentes, notamment l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde, la Russie et la Chine. Le rapport fait également mention des pressions exercées sur le secret bancaire suisse ainsi que sur le secteur financier au cours de l'année sous revue. Enfin, la tradition humanitaire suisse, soit son engagement contre les conflits violents, son rôle de médiateur et son aide humanitaire particulièrement sollicitée au Japon et au Maghreb en 2011, a été maintes fois saluée par les parlementaires. Au final, les deux chambres ont pris acte du rapport.<sup>3</sup>

#### POSTULAT

DATUM: 12.06.2014  
CAROLINE HULLIGER

Swissnex représente la puissance scientifique suisse à l'étranger et a pour mission de maintenir à un haut niveau la performance de la Suisse dans le domaine des sciences, mais également de la diplomatie. Il s'agit aussi d'un moyen de communication avec les scientifiques suisses expatriés. La structure de Swissnex est exceptionnelle, puisque ce sont deux départements qui gèrent le réseau conjointement: le Secrétariat d'Etat à l'éducation et la recherche et le DFAE. Actuellement, les ambassades de la science suisse sont présents dans cinq pays: aux Etats-Unis (San Francisco et Boston), Singapour, Chine (Shanghai) et en Inde (Bangalore). Le postulat Derder (plr, VD) charge le Conseil fédéral de soumettre au parlement un rapport sur le bilan et sur le potentiel du réseau Swissnex. Il s'agit d'élaborer un plan d'action à long terme pour cette "diplomatie scientifique" et de doubler son nombre de représentations, notamment dans les pays partenaires stratégiques spécialisés dans les sciences et technologies comme la Corée du Sud, le Japon, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Russie.

Le Conseil fédéral a proposé de rejeter le postulat en mentionnant que la feuille de route pour Swissnex était déjà réglée d'une part dans le programme d'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2013-2016 (FRI) et d'autre part dans la stratégie de politique étrangère 2012-2015. Néanmoins, le Conseil national a approuvé, le 12 juin 2014, le postulat Derder **pour une feuille de route en vue de doubler le réseau Swissnex** par 113 voix contre 71 (5 abstentions).<sup>4</sup>

#### VERWALTUNGSAKT

DATUM: 13.01.2021  
AMANDO AMMANN

Im Januar 2021 veröffentlichte der Bundesrat seine **Subsahara-Afrika-Strategie 2021-2024**, eine der geografischen Folgestrategien zur Aussenpolitischen Strategie 2020-2023. Wie schon bei der MENA-Strategie handelte es sich um die erste Strategie für diese spezifische Region. Laut Strategie werde Subsahara-Afrika für die Schweiz in vielen Politikfeldern immer wichtiger, nicht nur bei der internationalen Zusammenarbeit, sondern auch in der Aussenwirtschafts- und Finanzpolitik, der Digitalausserpolitik oder der Wissenschaftsdiplomatie. Angesichts der grossen Vielfalt an Ländern legte der Bundesrat unterschiedliche Prioritäten und besondere Ziele und Massnahmen für die fünf identifizierten geografischen Schwerpunkte (Sahel, Grosse Horn von Afrika, Grosse Seen, «wirtschaftliche Löwinnen», Regionalorganisationen) fest. Aus der Aussenpolitischen Strategie 2020-2023 leitete der Bundesrat vier generelle Schwerpunkte ab, denen er sich in der Region widmen will: Frieden, Sicherheit und Menschenrechte; Wohlstand; Nachhaltigkeit sowie Digitalisierung: Die Schweiz wolle sich im Rahmen der Guten Dienste und der zivilen Friedensförderung für die Einhaltung der Menschenrechte und des humanitären Völkerrechts in Konfliktsituationen einsetzen. Wohlstand solle über nachhaltiges Wirtschaftswachstum und über die Verbesserung der wirtschaftlichen Rahmenbedingungen gefördert werden. Davon würden auch Schweizer Unternehmen profitieren. Durch bilaterale Abkommen könne man die Wirtschaftsbeziehungen mit den afrikanischen Staaten ausbauen und die Umsetzung der globalen Standards zur Bekämpfung von illegalen Finanzflüssen vorantreiben. Im Rahmen der Agenda 2030 werde man die Bekämpfung des Klimawandels und von dessen Folgen, leistungsfähige Gesundheitssysteme und den Zugang zu sauberem Wasser stärken. Und auch bei der digitalen Transformation sollen die Staaten – im Einklang mit den Zielen der Digitalausserpolitik 2021-2024 – unterstützt werden, damit neue Technologien in Wirtschaft, Gesellschaft und Verwaltung eingesetzt werden können. Die Migrationsperspektive sei für die Schweiz ebenfalls essentiell. Da es sich dabei aber um ein themenübergreifendes Phänomen handle, stelle es keinen eigenen Schwerpunkt dar, erläuterte der Bundesrat in seinem Bericht.<sup>5</sup>

#### Beziehungen zur EU

Au mois de mars 2016, les deux chambres du Parlement ont confirmé, à l'occasion du vote final, l'adoption de l'arrêté fédéral portant approbation des **troisième et quatrième protocoles additionnels à la Convention européenne d'extradition**. Les protocoles en question participent à la modernisation des bases juridiques ainsi qu'à une simplification de la procédure d'extradition prévue par la Convention européenne d'extradition ratifiée par la Suisse en 1966, dont le domaine d'application s'étend à l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'Europe, à Israël, à l'Afrique du Sud et à la Corée du Sud.<sup>6</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 18.03.2016  
AUDREY BOVEY

## Beziehungen zu internationalen Organisationen

C'est dans les **relations entre la Suisse et les Nations Unies** que s'est manifesté le plus nettement le dilemme d'une politique étrangère qui désire tenir compte des réalités internationales sans, toutefois, remettre profondément en question les fondements de l'identité nationale. L'universalité des Nations Unies et sa politisation par des pays en voie de développement qui prennent conscience de leur valeur ont à nouveau fait craindre aux quelques pays non membres d'être isolés sur la scène internationale. La commission consultative, instituée en 1973 – également mentionné en 1974 –, a terminé ses travaux en concluant que l'adhésion de la Suisse à l'ONU lui apporterait plus d'avantages que d'inconvénients et qu'elle serait compatible avec notre neutralité. Elle a remis au Conseil fédéral, sans le modifier, le rapport que celui-ci lui avait renvoyé en 1975, mais elle l'a complété par deux documents de minorité. L'un formule plus nettement certaines réserves concernant la neutralité politique, tandis que l'autre accentue encore, dans une perspective de politique globale, la nécessité d'une adhésion de la Suisse à l'ONU. Ce pas à faire, indiqué en politique étrangère, serait-il également opportun en politique intérieure? On peut vraiment en douter lorsqu'on considère la force des courants isolationnistes dans l'opinion publique.

A nouveau, nos autorités ont encouru les reproches du **Comité des sanctions** des Nations Unies, la Suisse servant de plaque tournante au commerce rhodésien, ce qui permet à l'administration Smith de contourner l'embargo mis en place par l'ONU. Selon certaines opinions critiques, il est contestable que les relations économiques intenses que la Suisse entretient avec les Etats de l'apartheid – elle vient, par habitant, en tête des investisseurs en Afrique du Sud – soient également rentables à long terme. La sauvegarde des intérêts actuels de l'économie suisse, sans obérer les intérêts futurs de notre pays, apparaît comme une entreprise délicate.

L'**Assemblée générale de l'ONU** a décidé que, dans les cinq prochaines années, 250 fonctionnaires des organisations internationales de Genève seront transférés à Vienne, dans la cité des Nations Unies récemment construite. Pour l'instant, aucun organisme important n'est touché par cette décision et, en particulier, l'importante commission économique des Nations Unies pour l'Europe reste à Genève. Le Conseil fédéral s'est efforcé de sauvegarder le rôle international de cette ville, sans pouvoir toutefois s'engager financièrement, n'ayant pu garantir le maintien de sa subvention annuelle de CHF cinq millions pour couvrir une partie des frais généraux, supprimée dans le budget 1976 déjà.

L'**UNESCO** a revu sa position à l'égard d'Israël et s'est efforcée de modérer sa politisation, qui avait suscité de vives réactions en Suisse et ailleurs. C'est pourquoi le parlement a approuvé, avec le budget pour 1977, le paiement rétroactif de dix pourcent de la contribution suisse à l'UNESCO, part qui avait été retenue en 1975 en guise de protestation. La requête du Département politique fédéral de verser cette part plus tôt avait rencontré l'opposition des commissions des finances.<sup>7</sup>

**La politique suisse face à l'Afrique du Sud** est orientée selon trois axes. Le premier réside dans le contrôle du commerce, tant des capitaux que de l'or et d'autres marchandises, par le biais d'un groupe de travail créé par le Conseil fédéral. L'on sait que la Suisse se refuse à prendre toute sanction économique à l'encontre de cet Etat afin, d'une part, de sauvegarder le principe de neutralité et, d'autre part, de ne pas pénaliser les populations noires. Le second axe de notre politique consiste dans une aide à la formation des Noirs d'Afrique du sud, le troisième visant un encouragement du dialogue entre l'opposition (ANC) et le gouvernement. L'Union syndicale suisse, en collaboration avec l'organisme Solifonds et la participation du PSS, a organisé en février une journée sur l'Afrique du Sud consacrée notamment à l'examen de la politique helvétique en la matière. Le fait que la moitié des exportations d'or de cet Etat soit commercialisée par les trois grandes banques suisses a également été évoqué.<sup>8</sup>

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 10.03.1988  
BRIGITTE CARETTI

L'initiative parlementaire (lv.pa. 86.234) Rechsteiner (ps, SG), rejetée à l'appel nominal par le Conseil national, a relancé le débat sur la nécessité de **sanctions économiques à l'égard de l'Afrique du Sud**. Le texte en lui-même ne désirait pas de telles mesures mais demandait que l'on appliquât aux exportations de capitaux et au commerce de l'or avec ce pays la règle du courant normal. Celle-ci préconise un gel des échanges économiques au niveau atteint avant l'éclatement d'un conflit ou d'une prise de sanctions. Selon la majorité de la commission de la chambre basse, l'application du courant normal est inutile puis-que les engagements des banques suisses en Afrique du Sud n'atteignent pas la limite imposée par les normes de plafonnement déjà en vigueur. Par contre, il est important que la Suisse ne puisse pas servir à détourner les sanctions prises en la matière par d'autres Etats. Si tous les partis ont condamné l'apartheid, le PDC, le PLS et le PRD se sont prononcés contre toute sanction alors que le PS, l'AdI et le PES en ont soutenu l'idée. Dans sa position officielle, le gouvernement a rejeté de telles sanctions et maintenu la condamnation de la discrimination raciale, l'accroissement de l'aide à la formation des populations noires ainsi que le dialogue avec toutes les parties concernées. Néanmoins, René Felber a souligné que cette position pourrait être revue s'il n'y avait pas davantage de «signes positifs» au sujet de l'intégration des Noirs. Voir aussi sur ce sujet l'interpellation (lp. 87.918) Rechsteiner.<sup>9</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 24.09.1992  
ANDRÉ MACH

Dès le résultat de la votation connu, le Conseil fédéral et la diplomatie helvétique ont mené des tractations serrées pour tenter d'obtenir **un siège au Conseil d'administration du FMI et de la Banque mondiale**. Bien que, depuis plusieurs mois, la création d'un 23ème siège était prévue, son obtention par la Suisse devenait très compromise en raison de la candidature récente de la Russie. Durant les mois précédant l'assemblée annuelle du FMI de septembre où devaient avoir lieu certains remaniements en raison de nombreuses adhésions, les diplomates suisses ont multiplié les contacts avec les représentants de différents pays membres afin d'obtenir leur soutien ou d'accepter de participer au groupe de pays dont la Suisse deviendrait le chef de file. La Turquie et l'Afrique du Sud ont ainsi été approchées, mais sans succès. Par contre, plusieurs autres pays (Pologne, Azerbaïdjan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Turkménistan et Kirghizie) ont accepté de se joindre à la Suisse en échange du financement d'une partie des frais d'adhésion. Ces intenses efforts diplomatiques ont porté leurs fruits puisque le groupe de pays emmené par la Suisse s'est vu attribué par le Conseil des gouverneurs du FMI un 24e siège dans les organes exécutifs des deux principales institutions de Bretton Woods. Le groupe dirigé par la Suisse rassemble 2,77% du total des voix du Conseil d'administration du FMI, ce qui le met au 18e rang des 24 groupes de pays; à la Banque mondiale, le groupe dirigé par la Suisse représente 2,74% des voix.<sup>10</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 03.05.1994  
LIONEL EPERON

En raison de l'importance des premières **élections multiraciales en Afrique du Sud**, la Suisse a envoyé 100 observateurs officiels (dont neuf parlementaires) chargés de vérifier que les votes puissent s'exprimer librement et secrètement. Ces 100 volontaires sont venus ainsi compléter les quelque 2900 observateurs internationaux mis à la disposition de l'ONU pendant la durée du scrutin.<sup>11</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 22.12.1994  
LIONEL EPERON

Prenant en compte l'évolution politique de l'**Afrique du Sud** et du **Zimbabwe**, le Conseil fédéral a décidé de lever l'**embargo sur le matériel de guerre** contre ces deux pays. Le Conseil de sécurité de l'ONU a, de son côté, pris des mesures identiques.<sup>12</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 10.01.2007  
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a présenté son message concernant l'**accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et les Etats de la SACU** (Union douanière d'Afrique australe, comprenant l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland). Cet accord couvre le commerce des produits industriels et agricoles transformés ainsi que les produits de la pêche. L'accord en question a été ratifié à l'unanimité, aussi bien au Conseil national qu'au Conseil des Etats.<sup>13</sup>

## Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 20.10.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Après la Corée du Sud et Singapour en 1991, puis la Chine en 1992, **J.P. Delamuraz** a encore intensifié ses contacts avec les pays du Sud-Est asiatique; accompagné d'une importante délégation de représentants de l'économie, il s'est rendu cette année en **Malaisie**, à **Hong Kong** et en **Thaïlande**; l'objectif de ce voyage était d'améliorer les relations économiques avec ces pays. Pour conclure sa tournée, le chef du DFEP s'est également rendu en **Corée du Sud** pour la journée nationale suisse de l'exposition mondiale de Taejon.<sup>14</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 27.12.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Le **secrétaire d'Etat Jakob Kellenberger** a effectué un voyage de 4 jours en **Afrique du Sud**. A cette occasion, il a notamment proposé aux autorités sud-africaines un appui logistique pour les premières élections libres qui auront lieu en 1994 ainsi que la mise à disposition d'observateurs suisses pour assurer le bon déroulement de ce scrutin. Quelques jours plus tard, Jakob Kellenberger s'est également rendu aux **Etats-Unis** où il s'est entretenu avec des hauts responsables de la politique étrangère américaine sur l'initiative américaine «Partenaires pour la paix» qui prévoit une collaboration dans le domaine de la sécurité entre l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les Etats européens non-membres de l'organisation. Le secrétaire d'Etat suisse a exprimé l'intérêt du Conseil fédéral pour cette initiative, pour autant qu'elle préserve la neutralité de la Suisse.<sup>15</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 19.09.1994  
LIONEL EPERON

Son séjour en Afrique du Sud terminé, Flavio Cotti s'est rendu en Côte d'Ivoire où il s'est entretenu avec le président ivoirien **Henri Konan Bédié** d'un fonds ivoiro-suisse de développement économique et social d'un montant de 50 millions de francs. Le chef du DFAE a ensuite effectué une courte escale au Burkina Faso.<sup>16</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 12.10.1994  
LIONEL EPERON

Après la Chine en 1992, la Malaisie, Hong Kong et la Thaïlande en 1993, **Jean-Pascal Delamuraz** a à nouveau intensifié ses contacts avec les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Accompagné d'une importante délégation de représentants de l'économie suisse, il s'est rendu cette année au **Vietnam**, puis en **Indonésie** dans l'optique d'établir de nouvelles relations économiques avec ces pays. Le chef du DFEP s'est également déplacé aux Etats-Unis, puis au Chili et en Argentine.<sup>17</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 08.12.1994  
LIONEL EPERON

Compte tenu des premières élections libres en **Afrique du Sud**, la Suisse a multiplié ses contacts avec les autorités sud-africaines. Après l'envoi d'un contingent d'une centaine d'observateurs suisses lors de ces élections, la participation du président de la Confédération Otto Stich lors de l'investiture du nouveau président Nelson Mandela et l'organisation de séminaires sur le fonctionnement du fédéralisme en Suisse, le chef du DFAE s'est, à son tour, rendu dans ce pays. A cette occasion, il a rencontré l'ancien président Frederik de Klerk, puis le président Mandela. Par ailleurs, Flavio Cotti a signé, avec le vice-ministre des affaires étrangères sud-africain Aziz Pahad, une déclaration d'intention concernant le soutien de la Suisse au Programme de reconstruction et de développement (RDP) post-apartheid. Un montant de CHF 80 millions est ainsi prévu pour la période 1995 à 1999.<sup>18</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 23.10.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Flavio Cotti a aussi effectué une visite de trois jours en **Afrique du Sud**, qui est notamment le principal marché pour la Suisse sur le continent africain. Il y a rencontré le président Nelson Mandela et a confirmé la volonté de la Confédération d'intensifier ses relations avec l'Etat sud-africain, tout comme de collaborer plus étroitement avec lui sur la scène internationale. A travers un programme spécial pour la promotion de la démocratie qui court depuis 1994, la Suisse va continuer à soutenir les élections libres dans ce pays. Flavio Cotti s'est aussi entretenu avec l'archevêque Desmond Tutu du problème des droits de l'homme. Lors d'une visite privée à Londres, le Président de la Confédération a également rencontré le premier ministre britannique Tony Blair et la reine Elisabeth.<sup>19</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 18.11.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Les **relations** entre la Suisse et l'Afrique du Sud **au temps de l'apartheid** ont fait l'objet d'un début de polémique. Si l'existence d'une politique économique complaisante de la Confédération était déjà connue, la collaboration militaire et le comportement complaisant de la police fédérale vis-à-vis des agents sud-africains sont venus s'ajouter à la liste des reproches faits au gouvernement helvétique. Entre autres, les escadrons de la mort sud-africains disposaient de réseaux en Suisse. Toutefois, la Suisse a en secret également tenté de faire libérer Nelson Mandela et d'accélérer la chute de l'apartheid.<sup>20</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 31.12.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Pour sa première visite officielle à l'étranger, le **nouveau Conseiller fédéral et ministre des affaires étrangères Joseph Deiss** s'est rendu lui à Vienne où il a rencontré son homologue autrichien Wolfgang Schüssel et le président Thomas Klestil. Lors des discussions, il fut notamment question du conflit dans les Balkans. Toujours au mois de mai, après avoir participé à un sommet ministériel sur la « sécurité humanitaire » en Norvège, Joseph Deiss s'est ensuite rendu en Allemagne où il s'est présenté à Joschka Fischer et en France, où il a été reçu par le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine. Ce dernier a salué le rôle joué par la Suisse au Kosovo. En juin, le chef du DFAE a effectué une visite d'une journée à Prague pour s'entretenir du conflit au Kosovo et des relations bilatérales entre les deux pays. Au mois de juillet, Joseph Deiss a été accueilli à Rome par son homologue italien Lamberto Dini. Les deux ministres ont abordé les sujets de l'évasion fiscale, des transports et de la réadmission des clandestins par l'Italie. Puis en octobre, Joseph Deiss s'est entretenu à Alger avec le président Bouteflika des relations bilatérales des deux pays. A son retour, il s'est envolé pour une tournée de huit jours en Afrique qui l'a mené successivement en Tanzanie, en Afrique du Sud et au Mozambique. Le chef du DFAE a également rendu visite à Londres au ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne pour discuter des affaires courantes. En décembre, il a effectué un voyage de deux jours en Russie où il s'est entretenu avec le ministre des affaires étrangères Igor Ivanov du conflit en Tchétchénie. A la suite de cette visite, Joseph Deiss a annoncé que la Suisse mettrait à disposition encore un million de francs pour les opérations du CICR et du HCR au Nord-Caucase, mais qu'elle refusait d'étendre l'expérience de Focus à ce conflit, comme les autorités russes l'avaient suggéré.<sup>21</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 11.06.2003  
ROMAIN CLIVAZ

Lors de sa visite officielle du mois de juin, le **président sud-africain Thabo Mbeki** s'est opposé aux plaintes collectives déposées contre des entreprises suisses. Ces dernières se voient reprocher leur comportement durant les années de l'apartheid. Thabo Mbeki a insisté sur la nécessité de se tourner vers l'avenir et de résoudre les problèmes actuels de son pays. Il a salué l'engagement pour le développement des entreprises visées par ces plaintes collectives. Une nouvelle déclaration d'intention de coopération renforcée a été signée.<sup>22</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 01.01.2004  
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a, de son côté, effectué également beaucoup de visites à l'étranger. Elle a débuté l'année sous revue par une visite à Dublin, où elle a rencontré son homologue irlandais Brian Cowen. Ce voyage s'inscrivait dans la traditionnelle visite à la nouvelle présidence de l'UE, où la Suisse va à chaque fois solliciter un soutien pour l'avancement des négociations bilatérales. Ces dernières étant au point mort en début d'année, la rencontre a été l'occasion pour la ministre des affaires étrangères d'expliquer la position de la Suisse. Toujours pour défendre la position de la Suisse dans les négociations bilatérales avec l'UE, la conseillère fédérale s'est rendue à Bruxelles au début du mois de février. Elle y a rencontré le président de la commission européenne Romano Prodi et le commissaire chargé des Relations extérieures Chris Patten. C'est par une halte à Pretoria (Afrique du Sud) que la cheffe du DFAE a entamé sa tournée en Afrique. Elle y a inauguré la nouvelle ambassade de Suisse. Après avoir visité les programmes d'aide au développement au Mozambique et rencontré le président Joaquim Chissano, la conseillère fédérale a effectué une visite officielle en Egypte, où elle a rencontré son homologue égyptien. L'Initiative de Genève et le processus de paix au Proche-Orient ont occupé une grande place dans les discussions. Lors d'une visite au Luxembourg, Micheline Calmy-Rey s'est entretenue avec son homologue luxembourgeois, ainsi que le premier ministre Jean-Claude Juncker et le ministre du Trésor et du Budget. Il s'agissait d'une nouvelle entrevue dans le cadre des négociations bilatérales avec l'UE. C'est encore cette dernière question qui a présidé à sa visite à Bruxelles et à Paris pour rencontrer ses homologues belge et français. Elle s'est ensuite rendue à Bamako (Mali), où elle a participé à la rencontre du

« Réseau Sécurité Humaine ». La Suisse y concentre entre autres son action sur le développement du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Au mois de juin, la conseillère fédérale a effectué une visite de quatre jours au Soudan. Elle a tout d'abord visité les camps de réfugiés au Darfour, région de l'ouest du pays en proie à une violente guerre civile, et a ensuite rencontré le président Bashir et des représentants du gouvernement soudanais à Khartoum. Les discussions ont porté sur le conflit au Darfour et sur la situation humanitaire dramatique dans cette région. Elle a ensuite rencontré les chefs tribaux du Sud-Soudan, dont le chef du principal mouvement rebelle. Au mois d'août, Micheline Calmy-Rey s'est rendue à La Haye, aux Pays-Bas, pour une visite de travail à la présidence de l'UE. Elle y a notamment rencontré son homologue néerlandais pour évoquer la contribution de la Suisse à la cohésion des nouveaux pays membres de l'UE. En marge de l'Assemblée générale de l'ONU au mois de septembre à New York, la cheffe du DFAE a rencontré le secrétaire d'Etat américain Colin Powell. Les discussions ont porté sur le dossier du Proche-Orient et sur les réformes au sein de l'ONU. La conseillère fédérale lui a notamment rappelé la proposition de la Suisse de créer un Conseil des droits de l'homme. Première membre du gouvernement à se rendre au Sri Lanka, Micheline Calmy-Rey y a effectué une visite au début du mois d'octobre. Les questions migratoires, la politique d'aide au développement et la promotion de la paix en Asie ont été abordées avec la présidente et le premier ministre du pays, de même que les membres de l'opposition. Elle a offert le soutien de la Suisse dans les domaines du fédéralisme, de l'aide humanitaire et du déminage. En fin d'année, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue aux obsèques officielles du Président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat au Caire. Elle a ensuite effectué une visite à Moscou, où elle a rencontré son homologue russe. Cette visite s'est déroulée sur fond de contentieux entre les deux pays, dus notamment aux suites de la catastrophe aérienne d'Überlingen et aux comptes suisses du groupe pétrolier russe Yukos. Les discussions ont porté sur les questions de crime organisé, de blanchiment d'argent et de terrorisme, ainsi que sur le cas de la Tchétchénie.<sup>23</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 27.06.2005  
ELIE BURGOS

Le **ministre sud-africain de la science** a effectué une visite de cinq jours en Suisse au mois de juillet. Il a été reçu par le conseiller fédéral Pascal Couchepin, afin de définir une stratégie bilatérale après la signature d'une Déclaration d'intention en 2004, visant le renforcement de la coopération scientifique entre les deux pays.<sup>24</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.01.2007  
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Doris Leuthard** s'est rendue au Brésil en début d'année, où elle a signé un protocole d'entente entre les deux pays avec le ministre brésilien des affaires étrangères, qui permettra de faire baisser les droits de douane appliqués aux produits suisses. Elle a ensuite effectué une visite de travail deux jours à Vienne. Elle y a rencontré le ministre de la santé, de la famille et de la jeunesse, avec qui elle a discuté de la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Afrique du Sud et en Tanzanie en compagnie d'une délégation de représentants d'économiesuisse. L'amélioration des conditions-cadres pour les entreprises suisses et les phénomènes de double imposition ont été au centre des discussions. Au mois de juin, la cheffe du DFE a participé à la réunion ministérielle ordinaire de l'AELE à Vaduz, lors de laquelle des discussions ont été menées sur la politique de l'AELE en matière d'accords de libre-échange avec des pays non-membres de l'UE. Suite à un voyage en Chine au mois de juillet, lors duquel Doris Leuthard a tenté d'inciter les entreprises chinoises à investir en Suisse, la conseillère fédérale s'est rendue en Inde, où elle a signé un protocole d'entente avec son homologue indien en matière de protection de la propriété intellectuelle. L'accord en question prévoit la création d'un groupe chargé de plancher sur les questions liées à la prévention de la production, de la distribution et de la vente de produits contrefaits. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue à Oman et dans les Emirats arabes unis dans le cadre d'une mission économique. Elle a notamment signé un accord relatif à l'exonération fiscale des entreprises de navigation aérienne avec les autorités du Sultanat d'Oman. A la mi-novembre, Doris Leuthard s'est rendue à Bruxelles pour participer à la réunion annuelle du « Joint ECOFIN » réunissant les ministres de l'économie et des finances de l'UE et de l'AELE. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Italie, dans le cadre d'une visite de travail auprès de son homologue, le ministre italien du développement économique Pier Luigi Bersani. En décembre, la cheffe du DFE, a participé à une réunion informelle de ministres du commerce et de l'économie à Bali, sur l'invitation de la ministre indonésienne du commerce.<sup>25</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 03.12.2007  
ELIE BURGOS

Le Conseil des Etats a approuvé à l'unanimité la nouvelle **Convention de double imposition** avec l'Afrique du Sud durant l'année sous revue.<sup>26</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 07.12.2007  
ELIE BURGOS

La Suisse et l'Afrique du Sud ont également signé un **Accord bilatéral de coopération scientifique et technologique**.<sup>27</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 03.10.2008  
ELIE BURGOS

Les chambres ont adopté sans discussion la nouvelle **Convention de double imposition** avec l'Afrique du Sud.<sup>28</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.01.2012  
EMILIA PASQUIER

Lors de la semaine verte internationale, le ministre de l'économie **Johann N. Schneider-Ammann** s'est rendu à Berlin. Il y a notamment rencontré la ministre allemande de l'Agriculture, Ilse Aigner, ainsi que Philipp Rösler, ministre de l'économie, afin de discuter des relations économiques, notamment des questions fiscales, ainsi que de la question délicate du bruit des avions. En février, le ministre s'est envolé pour la Pologne avec une délégation économique. C'est ensuite aux portes de l'Europe, en Turquie, que s'est déplacé Johann Schneider-Ammann afin d'approfondir les liens bilatéraux économiques entre la Suisse et la Turquie. En vue de faire avancer divers dossiers bilatéraux, le ministre a ensuite rencontré quatre commissaires européens à Bruxelles. En mai, il s'est rendu à Paris pour y rencontrer son homologue français, Michel Sapin, avec qui il a notamment évoqué l'accord récemment signé au sujet de l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Toujours en Europe, le ministre a ensuite pris part à une réunion trilatérale avec ses homologues allemands et autrichiens. Puis, accompagné d'une délégation économique, le conseiller fédéral s'est rendu en Chine pour renforcer les relations de commerce entre les deux pays. Toujours en Asie, mais en octobre, Johann Schneider-Ammann a accompagné la présidente de la Confédération à l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale à Tokyo. Un mois plus tard, Singapour et la Malaisie ont accueilli le ministre suisse avec l'objectif d'intensifier les liens économiques entre les deux pays. Ce voyage s'est conclu par de premières négociations avec la Malaisie en vue d'un accord de libre-échange avec l'AELE. Johann Schneider Ammann s'est ensuite rendu en Italie pour une visite de travail, la péninsule étant le deuxième partenaire commercial de la Suisse.<sup>29</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 19.06.2012  
EMILIA PASQUIER

Le **ministre sud-africain du Commerce et de l'industrie Rob Davis** s'est rendu à Berne, ce qui a permis au gouvernement suisse d'approfondir ses relations avec son premier partenaire commercial sur le continent africain.<sup>30</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.01.2013  
EMILIA PASQUIER

Accompagné par une délégation économique, **Johann Schneider-Ammann**, le ministre de l'économie de la formation et de la recherche, s'est rendu au Mexique afin de promouvoir la coopération économique entre le Mexique et la Suisse. Le ministre libéral-radical a ensuite visité le salon de l'agriculture à Paris. En avril, il s'est envolé vers le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan avec une délégation afin de renforcer les liens économiques de la Confédération avec ces pays. Washington accueillant l'assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale, Johann Schneider-Ammann s'est rendu dans la capitale américaine, accompagné de la ministre des finances et du président de la Banque nationale suisse Thomas Jordan. Il s'est ensuite envolé aux portes de l'Europe, à Istanbul, afin d'assister à l'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). A Bruxelles, il a signé un accord en matière de concurrence avec l'UE. C'est ensuite Paris qui a accueilli le conseiller fédéral à l'occasion de la réunion de l'OCDE. En juin, le chef du département de l'économie s'est rendu à Trondheim pour la conférence ministérielle de l'AELE. Lors de cette rencontre, le ministre a signé des accords de libre-échange entre l'Association européenne de libre-échange (AELE) et la Bosnie et Herzégovine, le Costa Rica, le Panama, ainsi que des déclarations de coopération avec le Nigéria et le Myanmar. Accompagné d'une délégation économique, Johann Schneider-Ammann s'est rendu en Chine et en Corée du Sud. Le point culminant de cette visite aura été la signature de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine. En septembre, la visite du conseiller fédéral en Afrique du Sud a combiné une approche économique et scientifique afin d'intensifier la coopération dans ces deux domaines. Le ministre s'est ensuite envolé pour Washington, accompagné d'Eveline Widmer-Schlumpf, pour

participer à l'assemblée annuelle du FMI et de la banque mondiale. En octobre, Johann Schneider-Ammann s'est rendu à Bruxelles pour une visite de travail. Et c'est l'Asie, plus particulièrement le Vietnam et l'Indonésie, qui ont reçu le ministre pour discuter d'accords de libre-échange. Dans le courant du mois de novembre, Johann Schneider-Ammann a effectué une visite aux Pays-Bas où il a notamment visité le centre des ingénieurs de l'Agence spatiale européenne avant de rencontrer son homologue néerlandais. La neuvième conférence ministérielle de l'OMC s'est tenue à Bali, où le ministre bernois a représenté la Suisse.<sup>31</sup>

#### ANDERES

DATUM: 14.12.2013  
EMILIA PASQUIER

La mort de Nelson Mandela en 2013 a remis l'affaire des **archives** concernant les **liens économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud durant le régime de l'apartheid** sous les feux de la rampe. Plusieurs voix se sont élevées à gauche afin de mettre fin à la décision gouvernementale datant de 2003 de bloquer l'accès de ces archives.<sup>32</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 02.02.2015  
CAROLINE HULLIGER

Du 2 au 5 février, la cheffe du DETEC était en **visite de travail en Afrique du Sud**. Doris Leuthard s'est d'abord rendu à Johannesburg où elle a rencontré la ministre de l'environnement Edna Molewa. Les deux ministres ont abordé des questions de politique énergétique et climatique. La visite s'est ensuite poursuivie à Port Elizabeth, puis dans la ville du Cap. Une déclaration d'intention a été signée visant à soutenir un projet de promotion d'éclairage public utilisant moins d'énergie.<sup>33</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.02.2015  
CAROLINE HULLIGER

Fin février, le **secrétaire d'Etat suisse aux affaires étrangères**, Yves Rossier, s'est rendu **en Afrique du Sud et au Burundi**. Il a d'abord rencontré le vice-ministre des affaires étrangères sud-africain Luwellyn Landers à Pretoria pour une consultation politique portant sur plusieurs thèmes, notamment la paix et la sécurité ainsi que la coopération économique et la formation professionnelle. Les deux hommes ont également lancé un sous-comité visant à mener des discussions sur les droits de l'homme, l'Etat de droit, le soutien de la démocratie et le respect de la diversité.

Au Burundi, Yves Rossier a été accueilli par Laurent Kavakure, ministre des relations extérieures et de la coopération internationale. Il a, par ailleurs, aussi eu l'occasion de rencontrer le président burundais Pierre Nkurunziza. Lors des entretiens, il a surtout été question de l'approfondissement du dialogue politique entre les deux pays, ainsi que des élections présidentielle prévues en juin 2015. En effet, l'organisation des élections est soutenue par la Suisse via un fonds des Nations unies.<sup>34</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.11.2015  
CAROLINE HULLIGER

Johann Schneider-Ammann a participé à la **Conférence ministérielle de l'AELE** qui s'est tenue le 23 novembre à **Genève**. Il a été question des négociations en cours concernant les accords de libre-échange avec la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam et des accords en vue avec la Turquie, le Canada et le Mexique. Par ailleurs, les ministres de l'AELE ont rencontré l'ambassadeur américain Michael Punke, représentant adjoint au commerce, qui les a informés de l'avancement des négociations de libre-échange entre les Etats-Unis et l'UE.<sup>35</sup>

### Aussenwirtschaftspolitik

#### PARLAMENTARISCHE INITIATIVE

DATUM: 06.07.1989  
BRIGITTE CARETTI

Le bilan intermédiaire de la campagne «Pas un sou pour l'apartheid», visant à **boycotter les établissements bancaires helvétiques commerçant avec l'Afrique du Sud**, a fait apparaître que 6'037 personnes s'étaient engagées soit à solder leur compte soit à ne pas en ouvrir. Par ailleurs, le mouvement anti-apartheid suisse a exigé – ainsi que l'initiative parlementaire (lv.pa. 89.233) Rechsteiner (ps, SG) – qu'aucun financement ne soit plus ni accordé ni reconduit avec cet Etat et que le rééchelonnement de sa dette soit subordonné à certaines conditions, dont l'abolition des lois ségrégationnistes.<sup>36</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 13.03.1990  
BRIGITTE CARETTI

Les **mouvements commerciaux suisses** avec l'**Afrique du Sud** ont connu, en 1990, des évolutions dissemblables. Alors que les exportations ont augmenté de 5,1%, les importations ont diminué de 45%. Ce changement résulte d'une modification dans la prise en considération de la provenance des diamants puisque, en vertu de l'indépendance de la Namibie le 21 mars 1990 – reconnue par la Suisse à la fin du même mois – les pierres originaires de cet Etat sont désormais comptabilisées distinctement.<sup>37</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 11.06.1990  
BRIGITTE CARETTI

Le **président sud-africain Frederik de Merk** effectua une visite officielle de travail en Suisse en mai, au cours de laquelle il rencontra, outre des représentants des banques helvétiques, plusieurs conseillers fédéraux. Les discussions portèrent notamment sur la pertinence du maintien des sanctions économiques. Cette visite provoqua, en Suisse, des manifestations de protestation, notamment à Zurich et Berne. Dans le cadre de sa tournée européenne, Nelson Mandela fit escale en juin en Suisse. Après une allocution devant l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève, il eut des entretiens à Berne avec R. Felber, au cours desquels le vice-président de l'ANC demanda que la pression économique soit maintenue sur son pays.<sup>38</sup>

**PARLAMENTARISCHE INITIATIVE**DATUM: 20.09.1990  
BRIGITTE CARETTI

Le **Conseil national** refusa de donner suite à l'**initiative parlementaire du député Rechsteiner (ps, SG)**, qui demandait d'interdire l'octroi de **nouveaux crédits ou prêts** tant à la nation qu'à des entreprises sud-africaines, l'importation de certains métaux et produits agricoles ainsi que l'exportation d'armes. Ce texte suscita l'habituelle confrontation sur le sujet entre, d'un côté, les groupes des partis bourgeois – qui rejetaient l'initiative – et, de l'autre, les fractions socialiste et écologiste, qui la soutenaient. Ces dernières avancèrent les arguments de l'insuffisance des progrès réalisés en Afrique du Sud et de l'incertitude régnant quant à la poursuite du processus démocratique. Pour ses adversaires, en revanche, ce dernier est suffisamment bien ancré et ne doit pas être pénalisé par une condamnation qui interviendrait à contre-temps et toucherait, en premier lieu, les populations directement menacées par l'apartheid.<sup>39</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 12.07.1991  
ANDRÉ MACH

Immédiatement après que les Etats-Unis, ayant estimé que les progrès vers la démocratie étaient irréversibles, ont décidé de **lever les sanctions économiques à l'égard de l'Afrique du Sud**, le Conseil fédéral a demandé à la Banque nationale suisse d'abroger toutes les dispositions limitant les exportations de capitaux vers ce pays. Ainsi, leur plafonnement à 300 millions de francs par an et l'obligation pour les banques helvétiques d'obtenir une autorisation de la BNS pour l'octroi de crédits appartiennent au passé.<sup>40</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 07.12.1992  
ANDRÉ MACH

Afin de renouveler sa flotte d'appareils d'entraînement, l'**Afrique du Sud**, qui est soumise à l'**embargo sur les armes de l'ONU** de 1963 auquel s'est associée la Suisse, a passé une commande de soixante avions **Pilatus PC-7** pour un montant approchant les 250 millions de francs à la compagnie Pilatus de Stans (NW). Cela n'a pas manqué de raviver les critiques à l'égard de ce type d'avion qui, selon de nombreux observateurs, serait aisément transformable en engin de combat. L'ANC a fait savoir que s'il accédait au pouvoir il n'honorait pas le contrat signé par le gouvernement précédent. Répondant à trois questions de parlementaires qui mettaient en doute le caractère civil des Pilatus PC-7, le Conseil fédéral a rappelé que ceux-ci n'étaient pas considérés comme des avions de combat et ne contrevenaient pas à l'embargo militaire contre l'Afrique du Sud. A la fin de l'année, une commission du Conseil de sécurité de l'ONU a déclaré que le contrat entre les autorités sud-africaines et le compagnie Pilatus était contraire à l'esprit et à l'intention de la résolution de l'embargo militaire contre l'Afrique du Sud. Elle a par conséquent demandé à la Suisse de reconsidérer la vente des 60 appareils.<sup>41</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 11.02.1993  
AUTOR UNBEKANNT

En dépit de la demande du comité des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU d'interdire **l'exportation d'appareils Pilatus PC-7 vers l'Afrique du Sud**, le Conseil fédéral a réaffirmé dans sa réponse à l'organe des Nations unies que ces avions n'étaient pas soumis à la loi sur l'exportation de matériel de guerre et que, par conséquent, ils n'étaient pas concernés par l'embargo militaire à l'égard de l'Afrique du Sud.<sup>42</sup>

**MOTION**

DATUM: 21.09.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Au début du mois de juin, le Conseil fédéral, satisfait des modifications techniques apportées aux appareils, a donné son **accord à l'exportation des 60 avions PC-7 vers l'Afrique du Sud**. D'autre part, il a également accordé à la fabrique Pilatus la garantie contre les risques à l'exportation (GRE) pour un montant de 45 millions de francs; cette somme ne recouvre cependant pas le prix total des 60 appareils; seuls les risques de rupture de contrat pour des raisons commerciales ont été pris en compte. Le premier appareil ne devrait être livré qu'en août 1994, après les élections démocratiques en Afrique du Sud. Lors de la session de septembre, le Conseil national a très largement rejeté les motions Spielmann (pdt, GE) et Ziegler (ps, GE) (92.3518) qui demandaient que la livraison de 60 avions PC-7 à l'Afrique du Sud soit soumise à la loi sur le matériel de guerre. La proposition du Conseil fédéral de transformer les deux motions en postulats a également été refusée par la chambre basse.<sup>43</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 30.12.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Pour la première fois depuis 1988, le montant des **exportations suisses de matériel de guerre** a légèrement augmenté en 1993; il s'est élevé à 260,2 millions de francs (+0,5% par rapport à 1992), ce qui représente 0,28% de la valeur totale des exportations. Le plus gros client individuel a été la Malaisie, avec 50,7 millions de francs, suivie par l'Allemagne (41,5) et l'Arabie Séoudite (36,9).<sup>44</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 25.11.2005  
ELIE BURGOS

Lors de la présentation des nouvelles orientations de la politique extérieure, le Conseil fédéral a confirmé les intérêts que la Suisse portait à la conclusion d'un **accord de libre-échange avec les Etats-Unis**, deuxième partenaire commercial de la Confédération. Le gouvernement a d'ailleurs mis à l'examen l'opportunité d'un tel accord auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Au début du mois de juin, le Conseil fédéral a chargé le DFE d'entamer des discussions exploratoires avec les Etats-Unis. Après avoir reçu le feu vert de ces derniers pour entamer des discussions, le conseiller fédéral Joseph Deiss s'est rendu à Washington durant deux jours, à la mi-juillet, pour analyser la possibilité d'ouvrir des négociations sur un tel accord. L'Union suisse des paysans (USP), inquiète des colossales capacités d'exportation des Américains, n'a pas tardé à réagir, et a menacé de lancer le référendum, dans le cas où un accord de libre-échange serait conclu. Les Etats-Unis ont toutefois déclaré, peu de temps après la visite de Joseph Deiss, qu'ils doutaient de l'intérêt d'un tel accord. Au point mort jusqu'en fin d'année, les négociations devraient toutefois reprendre début 2006. George W. Bush, le président américain, a en effet déclaré en fin d'année que la Suisse faisait partie des pays (avec l'Egypte, la Corée du Sud et la Malaisie) avec lesquels il entendait passer rapidement un accord de libre-échange.<sup>45</sup>

**BERICHT**

DATUM: 31.12.2013  
EMILIA PASQUIER

Au mois de mars, les parlementaires ont pris acte du **rapport de politique économique extérieure 2012**. Le rapport se concentre premièrement sur les relations de la Confédération avec les régions frontalières. Bien que le rapport salue l'intensité et l'imbrication économique des relations transfrontalières, les membres de la CPE-CN ont soulevé certains problèmes liés à ces échanges, notamment le chômage ou le dumping de compétences; des problèmes qui touchent surtout les cantons limitrophes. Au niveau multilatéral, le rapport a pris note des craintes de l'OMC face à l'augmentation des mesures protectionnistes dans l'économie mondiale. Il regrette l'impasse dans lequel se trouve le Cycle de Doha. En outre, le rapport s'est penché sur la fragilité économique de l'Union Européenne. En effet, la situation économique du vieux continent a amené l'UE à augmenter la pression dans les dossiers fiscaux et institutionnels. La Suisse a également rappelé son attachement aux relations bilatérales. En 2012, trois accords bilatéraux (Hong Kong, Ukraine et Monténégro) sont entrés en vigueur. De plus, de nombreuses négociations se sont prolongées (Bosnie et Herzégovine, Chine, Amérique centrale, Inde, Indonésie, Russie), ont débutées (Vietnam) ou ont été officiellement ouvertes (Malaisie). En plus de prendre acte du rapport, les parlementaires ont adopté trois arrêtés fédéraux. Premièrement, les

chambres ont adopté l'arrêté fédéral portant approbation de l'amendement de la convention AELE relatif aux échanges de produits agricoles et aux règles d'origine, soit un accord qui permettra aux pays membres de l'AELE et aux Etats tiers de s'accorder les mêmes concessions douanières. Deuxièmement, les parlementaires ont adopté un accord sur la promotion et la protection réciproque des investissements avec la Tunisie. Dans les deux chambres, l'accord initial a été préféré à des propositions de minorité – minorité Fehr (ps, SH) au Conseil national et Recordon (Verts, VD) au Conseil des Etats – qui souhaitaient que l'accord contienne des dispositions protégeant les droits de l'homme et encourageant la responsabilité sociale des entreprises. Le dernier arrêté fédéral portant approbation des mesures touchant le tarif des douanes a été adopté à l'unanimité.<sup>46</sup>

**STANDESINITIATIVE**  
DATUM: 30.10.2017  
AUDREY BOVEY

Au mois d'octobre 2017, le canton de Thurgovie a déposé une initiative demandant l'**exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie** et le maintien de la protection douanière à un niveau identique à celui jusqu'alors en vigueur. Les arguments des initiants sont quasi-similaires à ceux développés dans le contexte de la motion déposée par le conseiller national Jean-Pierre Grin (udc, VD): dénonciation des procédés de déforestation et d'expropriation des populations locales dans les pays producteurs, mise en lumière des risques pour la santé publique liés à la consommation d'huile de palme dans les pays importateurs, ou encore avertissement quant à la disparition potentielle des productions oléagineuses locales au profit de produits importés financièrement plus avantageux.

En septembre 2018, la CPE-CE s'est penchée sur la question en examinant simultanément l'initiative thurgovienne, l'initiative déposée par le canton de Genève en vue d'exclure l'huile de palme des discussions de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie, ainsi que la motion Grin évoquée précédemment. Si la commission n'a pas jugé pertinent d'exclure totalement l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie et opté pour le refus de l'ensemble des interventions précitées, elle a néanmoins déposé une nouvelle motion, dont le texte charge le Conseil fédéral de s'assurer que les procédures de libre-échange ne nuisent en aucun cas à la production suisse d'oléagineux.<sup>47</sup>

**STANDESINITIATIVE**  
DATUM: 27.02.2018  
AUDREY BOVEY

Le 27 février 2018, le canton de Genève a déposé une initiative demandant l'**exclusion de l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie.**

En septembre 2018, la CPE-CE s'est penchée sur la question en examinant simultanément l'initiative genevoise, ainsi que les interventions 16.3332 et 17.317. Si la commission, en optant pour le refus de l'ensemble des interventions précitées, n'a pas jugé pertinent d'exclure totalement l'huile de palme des procédures de libre-échange, elle a néanmoins déposé une nouvelle motion, demandant au Conseil fédéral de s'assurer qu'aucune concession susceptible de nuire à la production suisse d'oléagineux ne soit octroyée à l'occasion des négociations menées avec la Malaisie et l'Indonésie.<sup>48</sup>

**MOTION**  
DATUM: 28.02.2018  
AUDREY BOVEY

Au mois de février 2018, le Conseil national s'est penché sur la motion Grin (udc, VD), dont le texte prescrit l'exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié entre les pays de l'AELE et la Malaisie (**Négociations avec la Malaisie, sans l'huile de palme!**). Le conseiller national vaudois et ses co-signataires issus en majorité du groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre – même si l'on retrouve également des élus verts, socialistes et un démocrate-chrétien – déplorent premièrement les conséquences qu'engendre, en Malaisie, la culture des palmiers à huile. A ce titre, sont notamment évoquées les problématiques de déforestation ou d'expropriation des populations locales au profit de larges exploitations. De plus, les auteurs de la motion craignent que l'abolition des barrières douanières relatives au commerce de l'huile de palme ne nuise à la production d'oléagineux en Suisse, et plus particulièrement à la culture locale du colza. Sont finalement mentionnés les risques pour la santé publique associés à la consommation d'une huile dont il a été démontré que la teneur en acides gras saturés est bel et bien excessive, ainsi que la toxicité des pesticides utilisés pour la production de l'huile en question.

Malgré les effets négatifs énoncés précédemment, le Conseil fédéral propose le rejet de la motion Grin. En premier lieu, la production d'huile de palme serait synonyme de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté dans les pays exportateurs. L'exécutif national rappelle également les mesures prises par les Etats parties en faveur de la

promotion d'un commerce durable et respectueux des droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs. Il est par ailleurs précisé que le contenu de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie s'inscrit en conformité avec la politique agricole nationale, tout en prenant en compte les éventuelles retombées sur le marché intérieur. Quant aux inquiétudes exprimées à l'égard des risques de santé publique, le Conseil fédéral renvoie aux arguments exposés dans le contexte de l'interpellation 15.4125, à savoir que l'important est avant tout de respecter les prescriptions de la pyramide alimentaire.

Sous la coupole fédérale, la chambre du peuple s'est prononcée en faveur de l'adoption de la motion (140 voix pour, 35 contre et 10 abstentions), faisant fi des mises en garde du conseiller fédéral Schneider-Ammann. En effet, selon le chef du DEFR, l'huile de palme constituerait, aux yeux des autorités malaisiennes, un élément non négociable, susceptible de compromettre la conclusion de l'accord de libre-échange avec ce pays d'Asie du Sud-Est.

En septembre 2018, la CPE-CE a examiné simultanément la motion Grin, ainsi que les interventions 17.317 et 18.303. Si la commission, en optant pour le refus de l'ensemble des interventions précitées, n'a pas jugé pertinent d'exclure totalement l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie, elle a néanmoins déposé une nouvelle motion, dont le texte charge le Conseil fédéral de s'assurer que les procédures de libre-échange ne nuisent en aucun cas à la production suisse d'oléagineux.<sup>49</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 05.03.2018  
AUDREY BOVEY

Les deux chambres du Parlement fédéral ont, au mois de mars 2018, pris acte du **rapport sur la politique économique extérieure** menée par la Suisse durant l'année 2017. Outre la priorité accordée à la protection des investissements internationaux, le compte rendu aborde également la thématique des relations économiques de la Suisse avec l'UE. Il est notamment mis en évidence que l'application dite "light" de l'initiative du 9 février 2014 a non seulement rendu possible le maintien des bilatérales, mais également l'entrée en vigueur de la mise à jour de l'accord sur les entraves techniques au commerce – soit l'un des sept accords constituant le paquet des «Accords bilatéraux I». A la fin de l'année 2017, l'Union européenne a néanmoins opté pour une reconnaissance limitée de l'équivalence de la bourse suisse, une décision qualifiée, dans le présent rapport, de «discriminatoire» et «injustifiée».

En ce qui concerne les perspectives pour l'année 2018, la Suisse s'engage, dans un contexte post-Brexit, au maintien des contacts avec le Royaume-Uni, afin «d'assurer une transition sans heurts des relations économiques bilatérales avec ce pays». Il est également précisé que le Conseil fédéral accordera une importance particulière à la conclusion de nouveaux accords de libre-échange, ainsi qu'au développement de mesures facilitant l'ouverture de marchés étrangers aux entreprises suisses – à ce titre, sont notamment cités l'Equateur, l'Indonésie, l'Inde, la Malaisie et le Vietnam.

Différents éléments ont été mis en lumière dans les rangs du Parlement. Si la qualité du rapport a volontiers été saluée, Denis de la Reussille (pst, NE), au nom du groupe des Verts, a notamment plaidé en faveur d'une politique suisse de protection des investissements respectueuse des aspects sociaux, environnementaux et de santé publique. Au Conseil des Etats, Didier Berberat (ps, NE) est lui revenu sur la double problématique entourant la question du libre-échange, en référence aux positions de certains élus généralement situés à la gauche du spectre politique helvétique, ainsi qu'à l'attitude de l'Union suisse des paysans dans le cadre des discussions relatives aux accords négociés avec le Mercosur: «D'un côté, vous avez ceux qui considèrent, souvent à juste titre, que les critères sociaux et environnementaux sont insuffisamment pris en compte dans les accords de libre-échange. De l'autre côté, vous avez les apôtres du protectionnisme conservateur.»<sup>50</sup>

**MOTION**  
DATUM: 03.09.2018  
AUDREY BOVEY

Le 3 septembre 2018, la CPE-CE a déposé la motion intitulée "**Aucune concession en ce qui concerne l'huile de palme**", enjoignant le Conseil fédéral de s'assurer que les accords de libre-échange négociés avec la Malaisie et l'Indonésie n'impactent pas négativement la production helvétique d'oléagineux. De surcroît, le texte de la motion demande le respect du critère de durabilité dans les processus de production et de commercialisation de l'huile de palme, ainsi que la mise en place de standards internationaux.

La motion de la CPE-CE s'inscrit en réponse aux interventions 16.3332, 17.317 et 18.303, auxquelles il est proposé de ne pas donner suite.<sup>51</sup>

**STANDESINITIATIVE**  
DATUM: 25.09.2018  
AUDREY BOVEY

Au mois de septembre 2018, le Conseil des Etats a décidé de ne pas donner suite à l'initiative prévoyant l'**exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie**, déposée par le canton de Thurgovie. L'initiative en question n'a pas suscité davantage de commentaires, les représentants de la chambre des cantons estimant que tout avait déjà été dit à l'occasion du traitement des objets 18.3717 et 16.3332.<sup>52</sup>

**STANDESINITIATIVE**  
DATUM: 25.09.2018  
AUDREY BOVEY

Au mois de septembre 2018, le Conseil des Etats a refusé (17 voix pour, 21 contre et 4 abstentions) de donner suite à l'initiative prévoyant l'**exclusion de l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie**, déposée par le canton de Genève. L'initiative en question n'a pas suscité davantage de commentaires, les représentants de la chambre des cantons estimant que tout avait déjà été dit à l'occasion du traitement des objets 18.3717 et 16.3332.<sup>53</sup>

**MOTION**  
DATUM: 25.09.2018  
AUDREY BOVEY

Le 25 septembre 2019, le Conseil des États s'est penché sur la question de l'huile de palme dans les accords de libre-échange négociés avec l'Indonésie et la Malaisie. La chambre haute a ainsi évoqué de manière concomitante la motion déposée par le conseiller national Jean-Pierre Grin (udc, VD), les initiatives thurgoviennes (17.317) et genevoise (18.303), ainsi que la proposition de la CPE-CE (18.3717) en réponse aux interventions précitées.

En ce qui concerne la **motion Grin**, les sénateurs ont suivi l'avis d'une majorité de leur commission de politique extérieure et rejeté le texte intitulé «**Négociations avec la Malaisie, sans l'huile de palme!**» Avec 20 voix pour, 20 contre et 3 abstentions, le vote prépondérant de la présidente Karin Keller-Sutter (plr, SG) aura finalement fait pencher la balance en faveur du non.

La proposition Cramer (verts, GE) est ainsi balayée. En faveur de l'adoption de la motion, l'élu genevois a notamment tenu à rappeler que le but du texte était non pas d'interdire de manière stricte et définitive l'importation de l'huile de palme, mais plutôt d'éviter que son commerce n'en soit facilité, notamment par la mise en place d'avantages douaniers. Le représentant des Verts avançait également l'argument de l'efficacité de traitement. En effet, étant donné que la motion Grin avait auparavant déjà été adoptée par le Conseil national, l'aval de la chambre des cantons aurait permis à la problématique de l'huile de palme dans les accords de libre-échange d'être sans plus attendre soumise au Conseil fédéral. En comparaison, les initiatives déposées par les cantons de Genève et de Thurgovie sont sujettes à une procédure parlementaire aussi longue que fastidieuse.<sup>54</sup>

**MOTION**  
DATUM: 25.09.2018  
AUDREY BOVEY

Le 25 septembre 2018, le Conseil des États a adopté la motion «**Aucune concession en ce qui concerne l'huile de palme**», déposée par sa commission de politique extérieure. Selon l'analyse du sénateur Filippo Lombardi (pdc, TI), rapporteur pour la CPE-CE, le texte en question enjoint le Conseil fédéral à adopter une attitude proactive lors des négociations de libre-échange avec l'Indonésie et la Malaisie, au contraire de la motion Grin, qui encouragerait davantage le repli, la fermeture des frontières et donc, en définitive, la non négociation. «La motion de la commission fait non seulement un petit pas dans la bonne direction, mais [...] aussi le juste pas dans la bonne direction», estime le démocrate-chrétien tessinois.

Le Conseil fédéral s'était auparavant également prononcé en faveur de la motion de la CPE-CE.<sup>55</sup>

**MOTION**  
DATUM: 21.03.2019  
AUDREY BOVEY

Le 21 mars 2019, le Conseil national a suivi l'avis d'une majorité de sa commission et du Conseil des Etats en se prononçant à son tour en faveur de la motion «**Aucune concession en ce qui concerne l'huile de palme**», déposée à l'initiative de la CPE-CE. Rapporteur pour la CPE-CN, Laurent Wehrli (plr, VD) a précisé que l'accord de libre-échange avec l'Indonésie avait été conclu en date du 16 décembre 2018, et ce conformément aux conditions énoncées par la motion en question. Afin d'éviter toute forme de confusion, la conseillère nationale Lisa Mazzone (verts, GE) a une nouvelle fois précisé que la question de l'huile de palme dans les accords de libre-échange était envisagée sous l'angle de l'abolition des avantages douaniers en vue de l'importation de ladite huile, et non avec l'objectif de mettre définitivement un terme à son importation.<sup>56</sup>

STANDESINITIATIVE  
DATUM: 21.03.2019  
AUDREY BOVEY

Le 21 mars 2019, le Conseil national a suivi l'avis de sa commission (CPE-CN) et du Conseil des Etats en refusant à son tour de donner suite à l'initiative genevoise «**exclusion de l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie**» (75 voix pour, 97 contre et 9 abstentions).<sup>57</sup>

STANDESINITIATIVE  
DATUM: 21.03.2019  
AUDREY BOVEY

Le 21 mars 2019, le Conseil national a suivi l'avis de sa commission (CPE-CN) et du Conseil des Etats en refusant à son tour de donner suite à l'initiative thurgovienne "**exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie**" (74 voix pour, 101 contre et 6 abstentions).<sup>58</sup>

STANDESINITIATIVE  
DATUM: 24.09.2020  
AMANDO AMMANN

Die neu zusammengesetzte APK-NR befasste sich im Januar 2020 mit der **Standesinitiative für den Ausschluss von Palmöl von den Freihandelsgesprächen mit Malaysia** des Kantons Bern und beschloss, dieser mit 15 zu 8 Stimmen (bei 2 Enthaltungen) keine Folge zu geben. Die Kommissionsmehrheit vertrat die Ansicht, dass sich der Bundesrat der Probleme bewusst sei, welche die Palmölproduktion für die nachhaltige Entwicklung und die Einhaltung der Menschenrechte mit sich bringe, und eine Annahme daher kontraproduktiv wäre. Im Nationalrat setzte sich Claudia Friedl (sp, SG) in der Herbstsession 2020 für die Annahme der Standesinitiativen aus Bern und Fribourg (Kt. lv. 18.320) ein, die sich beide auf das Freihandelsabkommen mit Malaysia bezogen. Friedl lobte, dass es die Schweiz im Fall von Indonesien geschafft habe, durch eine Sonderbestimmung den Palmölimport mit Nachhaltigkeitsbestimmungen für die Produktion zu verknüpfen. Dies sei im Abkommen mit Malaysia nicht gelungen, weshalb man Palmöl von den Handelserleichterungen ausnehmen solle. Im Namen der APK-NR erläuterte Elisabeth Schneider-Schneiter (cvp, BL), dass die Kommission zuversichtlich sei, dass die Nachhaltigkeitsbestimmungen für Palmöl, welche man im Freihandelsabkommen mit Indonesien implementiert hatte, auch im Abkommen mit Malaysia integriert werden könnten. Im Abkommen mit Indonesien wurde die Nachverfolgbarkeit des importierten Palmöls sichergestellt, zudem verpflichtete sich Indonesien zur Einhaltung von Bestimmungen der nachhaltigen Bewirtschaftung des Pflanzenölsektors. In den Augen von Schneider-Schneiter wäre es kontraproduktiv, Palmöl von einem Freihandelsabkommen auszunehmen, während sich die Schweiz zugleich in den palmölproduzierenden Ländern für die Umsetzung von Nachhaltigkeitsstandards einsetze. Schweizer Importeure und Verarbeiter hätten in den vergangenen Jahren nachhaltige Lieferketten aufgebaut, weshalb fast die Gesamtheit der Palmölimporte ein Nachhaltigkeitszertifikat besässen. Der Nationalrat folgte schliesslich der Empfehlung seiner Kommission und gab der Initiative mit 103 zu 75 Stimmen (bei 15 Enthaltungen) keine Folge.<sup>59</sup>

STANDESINITIATIVE  
DATUM: 24.09.2020  
AMANDO AMMANN

Die APK-NR hatte im Januar 2020 mit 15 zu 4 Stimmen (bei 5 Enthaltungen) beschlossen, der Standesinitiative des Kantons Jura zum **Ausschluss von Palmöl von den Freihandelsabkommen mit Indonesien und Malaysia** keine Folge zu geben. In der Herbstsession 2020 sprach sich Denis de la Reussille (pda, NE) in der nationalrätlichen Debatte für die Annahme der Initiative aus und verwies dabei auf die Einstimmigkeit, mit der die Initiative im jurassischen Kantonsparlament angenommen worden war. Nebst den katastrophalen Auswirkungen, welche die Palmölproduktion auf die Natur habe, gebe es für die Schweiz auch kaum Kontrollmöglichkeiten, um die Arbeitsbedingungen auf den Plantagen zu überprüfen. Laurent Wehrli (fdp, VD) äusserte sich im Namen der Kommission und wies darauf hin, dass die Standesinitiative Jura auch das Freihandelsabkommen mit Indonesien betreffe. Diesem habe das Parlament aber bereits im Dezember 2019 zugestimmt. Für die Mehrheit der Kommission seien die wichtigsten Elemente für das Monitoring des Palmölanbaus und die Umsetzung der Anforderungen der nachhaltigen Entwicklung bereits ausreichend in den beiden Abkommen verankert, so Wehrli. Der Nationalrat gab der Initiative mit 129 zu 49 Stimmen (bei 16 Enthaltungen) keine Folge.<sup>60</sup>

Nachdem sich die APK-SR bereits gegen die **Standesinitiative für den Ausschluss von Palmöl von den Freihandelsgesprächen mit Malaysia** des Kanton Freiburg ausgesprochen und ihr der Ständerat anschliessend keine Folge gegeben hatte, tat es die APK-NR im Januar 2020 ihrer Schwesterkommission gleich. Mit 15 zu 9 Stimmen (bei 1 Enthaltung) habe man sich gegen Folgegeben ausgesprochen, da die Standesinitiative in der gegenwärtigen Situation kontraproduktiv wäre, liess die APK-NR in einer Medienmitteilung verlauten.

Der Nationalrat behandelte die Initiative in der Herbstsession 2020 gemeinsam mit den verwandten Standesinitiativen der Kantone Bern (Kt.lv. 18.317) und Jura (Kt.lv. 18.325). Kommissionssprecherin Elisabeth Schneider-Schneiter (cvp, BL) verwies auf die nachhaltigen Lieferketten, welche Schweizer Importeure und Verarbeiter in den vergangenen Jahren aufgebaut hätten. Die Kommission zeigte sich zuversichtlich, dass man die Bestimmungen aus dem Abkommen mit Indonesien auch im Freihandelsabkommen mit Malaysia integrieren könne. Im Abkommen mit Indonesien wurde die Nachverfolgbarkeit des importierten Palmöls sichergestellt, zudem verpflichtete sich Indonesien zur Einhaltung von Bestimmungen der nachhaltigen Bewirtschaftung des Pflanzenölsektors (vgl. Artikel 8.10 des FHAs). Trotz der Zustimmung vonseiten der SP und der Grünen gab der Nationalrat der Initiative mit 94 zu 88 Stimmen (bei 6 Enthaltungen) keine Folge.<sup>61</sup>

## Landesverteidigung

### Militärorganisation

**Un rapport sur l'entraînement des pilotes suisses à l'étranger entre 1993 et 2000 a été publié par le DDPS.** Il répond officiellement à une volonté de transparence vis-à-vis des militaires suisses détachés à l'étranger, principalement suite aux remous d'un premier rapport paru en 1993 où étaient décrits les échanges militaires entre la Suisse et le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud, entre 1983 et 1988. Dans ce nouveau rapport sont détaillés tous les entraînements de pilotes suisses à l'étranger, soit 43 engagements dans neuf pays européens et aux Etats-Unis. Des buts et des appréciations pour le futur y sont aussi répertoriés.<sup>62</sup>

## Wirtschaft

### Geld, Währung und Kredit

#### Banken

Einige Aufregung bei Banken und Politikern verursachte ein anfangs 1985 veröffentlichter **Bericht der Fiskalkommission der OECD zum Problembereich Bankgeheimnis und Steuerfragen**. Darin wurde dem OECD-Rat beantragt, den Mitgliedsstaaten zu empfehlen, das Bankgeheimnis gegenüber in- und in einer späteren Phase auch gegenüber ausländischen Steuerbehörden generell aufzuheben. Mit Unterstützung von Seiten Österreichs und Luxemburgs konnten die Vertreter der Schweiz bei der OECD erreichen, dass der Rat auf die Empfehlungen nicht eintrat. Die Aktivität der Schweizer Banken in dem wegen seiner Rassenpolitik weltweit kritisierten Südafrika soll nach der Meinung des Parlaments und der Regierung nicht untersagt werden. Eine Motion Leuenberger (sp, SO), die zumindest ein Verbot für Bankkredite an staatliche südafrikanische Stellen gefordert hatte, wurde lediglich in Postulatsform überwiesen. Der Bundesrat will immerhin darüber wachen, dass die Banken nicht von Boykottbeschlüssen anderer Staaten profitieren und ihre Geschäfte über das Volumen der vergangenen Jahre (courant normal) ausdehnen.<sup>63</sup>

Im Mai 2016 sorgte der Schweizer Finanzplatz zum wiederholten Male für negative Schlagzeilen mit internationaler Ausstrahlung: Die **Tessiner Privatbank BSI** wurde aufgrund ihrer Verstrickungen in Korruptionsaffären rund um den malaysischen Staatsfonds 1MDB und den brasilianischen Erdölkonzern Petrobras von den Behörden faktisch aufgelöst.

Bereits 2015 hatte die Finma ein Enforcementverfahren gegen die BSI eröffnet, weil zahlreiche Hinweise auf Verstösse gegen die Geldwäschereibestimmungen vorgelegen waren. Im nun abgeschlossenen Verfahren kam die Bankenaufsicht zum Schluss, dass die BSI tatsächlich in schwerem Ausmassen den geltenden Gesetzen zuwidergehandelt

hat. So hat die Bank auf einen Hinweis aus dem Jahr 2013, in welchem die Finma die BSI ausdrücklich auf erhöhte Risiken im Zusammenhang mit Geschäften mit dem malaysischen Staatsfonds 1MDB hingewiesen hat, weder eine Abklärung noch eine Verringerung der Risiken vorgenommen, sondern ihre Geschäfte unverändert fortgeführt; Transaktionen in der Höhe von mehreren Hundert Millionen US-Dollar wurden durchgeführt, ohne die Herkunft der Gelder noch den Zweck der Überweisungen zu überprüfen und zu dokumentieren; internen kritischen Stimmen, die die Rechtmässigkeit der Geschäfte der Bank in Zweifel zogen, wurde keinerlei Beachtung geschenkt. All diese Vorgänge sollen gemäss Finma im Wissen und mit Unterstützung der Bankleitung vollzogen worden sein. Als Sanktionsmassnahme zog die Finma von der BSI CHF 95 Mio. an unrechtmässig erwirtschafteten Gewinnen ein. Zudem eröffnete sie ein Enforcementverfahren gegen zwei ehemalige Manager der Bank. Indem die Aufsichtsbehörde die bereits zuvor in die Wege geleitete Übernahme der BSI durch die Zürcher Bank EFG unter den Bedingungen genehmigte, dass die BSI innerhalb eines Jahres aufgelöst werden muss und frühere Manager der BSI keinen Einsitz in der Leitung der EFG nehmen können, setzte sie faktisch die Schliessung der traditionsreichen Tessiner Privatbank, die im Jahr 1873 gegründet worden war, durch. Neben der Finma wurden auch die Schweizerische Bundesanwaltschaft mit der Aufnahme eines Strafverfahrens wegen Geldwäscherei und die Bankenaufsicht von Singapur, von wo aus die BSI die betreffenden Geschäfte mit dem Staatsfonds 1MDB getätigt hatte, mit dem Entzug der Banklizenz und einer Busse von CHF 9 Mio. tätig. Wer davon ausging, der Schweizer Finanzplatz möge dank der Schliessung der Bank BSI in Zukunft vor negativen Schlagzeilen im Zusammenhang mit Geldwäscherei gefeit sein, dürfte sich jedoch schon bald getäuscht sehen: Die Finma hat im Zusammenhang mit den Affären 1MDB und Petrobras bereits Untersuchungen gegen sechs weitere Schweizer Banken eröffnet.<sup>64</sup>

#### GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 11.10.2016  
NICO DÜRRENMATT

Gut drei Monate nach dem Fall BSI wurde eine weitere Schweizer Bank von ihren getätigten Geschäften im Zusammenhang mit dem malaysischen Staatsfonds 1MDB eingeholt: Die Zentralbank Singapurs entzog der **Privatbank Falcon** mit sofortiger Wirkung ihre Lizenz und verfügte damit deren Schliessung im Stadtstaat. Überdies verhängte sie eine Busse von umgerechnet rund CHF 3,7 Mio. gegen die Falcon. Der Bank wurden grobe Verfehlungen gegen die lokalen Geldwäschereibestimmungen sowie „unstatthafte Verhalten“ vorgeworfen, was auf unkooperatives Verhalten bis hin zu Verschleierungsversuchen durch die Bank hindeutete. Auch die Schweizer Bankenaufsicht Finma wurde im Falle Falcon aktiv: Sie zog unrechtmässig erworbene Gewinne in der Höhe von CHF 2,5 Mio. ein, eröffnete Enforcement-Verfahren gegen zwei ehemalige Manager der Falcon, untersagte während dreier Jahre neue Geschäftsbeziehungen zu politisch exponierten Personen und verfügte Massnahmen, die die Unabhängigkeit des Verwaltungsrats der Bank verstärken sollten. Tags darauf eröffnete zudem die Schweizerische Bundesanwaltschaft ein Strafverfahren gegen Falcon, weil der Verdacht bestand, dass die Bank zu wenig Vorkehrungen getroffen habe, um Geldwäschereidelikte rund um 1MDB zu verhindern. Neben Falcon musste auch die UBS für ihre Vergehen im Fall 1MDB geradestehen: Die Behörden Singapurs verhängten gegen die Schweizer Grossbank eine Busse in der Höhe von umgerechnet knapp CHF 1 Mio., weil diese ihre Kontrollpflichten vernachlässigt habe.<sup>65</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.12.2016  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de l'application de la norme internationale relative à l'**échange automatique de renseignements dans le domaine fiscale** (EAR), la Suisse a signé plusieurs déclarations communes en 2016. Nous pouvons notamment citer la signature de déclarations communes **avec l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili, l'Inde, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, Saint-Marin et l'Uruguay**.<sup>66</sup>

#### BERICHT

DATUM: 02.02.2017  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de la norme internationale en matière d'échange de renseignements, établie par l'OCDE, la Suisse s'est engagée à introduire l'échange automatique de renseignements (EAR) en matière fiscale. Ainsi, des **procédures de consultation** sont lancées afin de déterminer quels Etats et territoires remplissent les conditions nécessaires pour appartenir au réseau partenaire de la Suisse. L'objectif de ces démarches est de renforcer la compétitivité et l'intégrité de la place financière helvétique. Une procédure de consultation a été lancée pour la Chine, l'Indonésie, la Russie, l'Arabie Saoudite, le Liechtenstein, la Colombie, la Malaisie, les Emirats arabes unis, Montserrat, Aruba, Curaçao, le Belize, le Costa Rica, Antigua-et-Barbuda, la

Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, les îles Cook et les îles Marshall. Si le Parlement approuve les décisions prises après les procédures de consultation, les premiers échanges automatiques pourraient avoir lieu dès 2019.<sup>67</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 12.12.2017  
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne similaire à celle de sa chambre sœur, la chambre des cantons a remanié le projet d'**introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires** élaboré par le Conseil fédéral. Alors que les premiers échanges devraient avoir lieu dès 2018, le Conseil des Etats a inscrit le principe de spécialité dans le projet de loi. Tout comme le Conseil national, il souhaite ainsi que les renseignements transmis ne puissent être utilisés qu'à des fins fiscales. L'objectif est de renforcer la protection juridique individuelle. Par contre, la chambre des cantons n'a pas estimé nécessaire d'introduire des mesures liées à la prévention de la corruption dans le pays partenaire. Les accords avec les 41 Etats partenaires ont été validés. Au final, le Conseil national s'est aligné sur les modifications du Conseil des Etats. Ainsi, l'UDC, qui se battait contre ces accords, a finalement dû baisser pavillon. Tous les accords, même ceux avec l'Arabie Saoudite et la Nouvelle-Zélande, ont été adoptés et les critères de prévention de la corruption abandonnés.<sup>68</sup>

## Landwirtschaft

### Tierische Produktion

**VERWALTUNGSAKT**  
DATUM: 12.08.2004  
ELIE BURGOS

Face au développement de l'épidémie de grippe aviaire en Thaïlande, le Conseil fédéral a décidé au début de l'année, au titre de mesure préventive, d'**interdire les importations de volaille et d'œufs de Thaïlande et de Chine**. Cela a aussi concerné, dans un premier temps, les importations d'oiseaux vivants et de tous les sous-produits de volaille, dont les plumes, puis un peu plus tard les canaris et tous les oiseaux d'ornement provenant des pays d'Asie de l'Est. A la mi-août, l'OVF a également décidé de suspendre les importations de volaille en provenance d'Afrique du Sud, suite à la découverte de cas de cette maladie dans des élevages d'autruches de certaines régions de ce pays. La mesure s'étendait à toutes les sortes de volailles et s'appliquait aux animaux vivants, à la viande et aux plumes.<sup>69</sup>

## Infrastruktur und Lebensraum

### Energie

#### Kernenergie

**ANDERES**  
DATUM: 20.06.2002  
PHILIPPE BERCLAZ

La Suisse a adhéré au **Generation IV International Forum (GIF)**. Cet organisme, mis sur pied en 2001 par le Département américain de l'énergie, réunit dix pays souhaitant développer le réacteur nucléaire de la quatrième génération. Celui-ci devrait en théorie voir le jour en 2030. L'objectif du GIF est de proposer un concept plus économique, plus sûr, produisant moins de déchets et qui limite la prolifération nucléaire. L'idée est notamment de réduire la durée de confinement total des déchets nucléaires de plusieurs centaines de milliers d'années à quelques milliers. Le GIF est une instance de coordination. Elle permet de passer en revue les concepts technologiques et de proposer des axes de recherche et de développement. Les recherches nécessaires seront cependant mises en œuvre dans les différents pays membres et financés par eux. Les fruits des travaux des différents pays sont en principe à disposition de tous. En se joignant au GIF, la Suisse s'est associée à un groupe, comprenant l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, le Canada, la Corée du Sud, la France, le Japon, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.<sup>70</sup>

## Umweltschutz

### Klimapolitik

An der UNO-Klimakonferenz in Doha verpflichteten sich 37 Länder, darunter alle EU-Staaten sowie Australien, die Schweiz und weitere europäische Staaten, zur **Weiterführung des Kyoto-Protokolls bis 2020 (Kyoto II)**. Kanada und Japan distanzieren sich von Kyoto II; sie wollen ihre Emissionen künftig auf freiwilliger Basis reduzieren. Die Kyoto-II-Staaten sind insgesamt für rund 14 Prozent des weltweiten CO<sub>2</sub>-Ausstosses verantwortlich. Entgegen den Erwartungen wurde die Aushandlung eines neuen Weltklimavertrages, der ab 2020 für Industrie- und Schwellenländer gelten soll, auf 2015 vertagt. Die Schweizer Delegation sah mit dem Ergebnis der Klimakonferenz gerade einmal das Minimalziel erreicht. Zufrieden zeigte sie sich über die Weiterführung des bis anhin einzigen verbindlichen Abkommens zur Treibhausgasreduktion, äusserte jedoch ihren Unmut über das mangelnde und wenig verbindliche Engagement anderer grosser Verursacher von Treibhausgasemissionen, neben Japan und Kanada namentlich die USA, China, Brasilien, Südafrika und Indien.<sup>71</sup>

## Sozialpolitik

### Sozialversicherungen

#### Sozialversicherungen

Ende 2020 forderten fast hundert Regierungen, angeführt von Indien und Südafrika, zusammen mit zahlreichen NGOs eine **temporäre Aussetzung der Patente auf Covid-19-Impfstoffen**. Dies soll einen Technologietransfer und somit einen schnelleren und günstigeren Zugang zu den entsprechenden Impfstoffen für Menschen in Ländern mit niedrigerem Einkommen ermöglichen. Möglich sei eine solche Aussetzung aufgrund einer seit 1995 bestehenden Ausnahmeregel im TRIPS-Abkommen für geistiges Eigentum der WTO. Im Januar 2021 wandten sich verschiedene Schweizer NGOs in einem offenen Brief mit der Forderung an den Bundesrat, einen entsprechenden Antrag bei der WTO-Sitzung im Februar 2021 zu unterstützen. Dies sei auch im Sinne der Schweiz, zumal die Pandemie nur gemeinsam besiegt werden könne. Im September 2021 reichte der Kanton Jura überdies eine Standesinitiative ein, in der er ebenfalls ein entsprechendes Engagement der Schweiz forderte.

In den Medien wurde dieser Problematik ein gewisses Verständnis entgegengebracht. So seien zum Beispiel 80 Prozent der ersten Milliarde Impfdosen in den reichen Ländern verwendet worden – dort werde überdies 25-mal schneller geimpft als in den Ländern mit niedrigerem Einkommen. Reiche Länder mit 16 Prozent der Weltbevölkerung hätten zudem über die Hälfte der Impfstoffe aufgekauft, während in 100 Ländern noch keine Person geimpft worden sei. Schliesslich seien im Juni 2021 90 Prozent der Impfungen in den G20-Staaten erfolgt und nur 0.3 Prozent in den Staaten mit den niedrigsten Einkommen. Als besonders stossend wurde dies in den Medien in Anbetracht der hohen Kursgewinne und Umsätze der mit der Impfung beschäftigten Unternehmen erachtet.

Zu Wort kamen in den Medien aber auch die Pharmaunternehmen und -verbände, welche die Forderung ablehnten. So sei die Entwicklung der Impfstoffe einerseits das Verdienst der Unternehmen, andererseits sei eine Aussetzung der Patente kontraproduktiv, weil es dadurch zukünftig an Investitionen fehlen würde – so werde die entsprechende Forschung nur aufgrund der Verdienstaussichten fremdfinanziert. Darüber hinaus reiche der Erhalt eines Patents zur Produktion nicht aus – anschliessend stelle sich das Problem der fehlenden Rohstoffe und Herstellungskapazitäten.

Die Medien zeigten sich grösstenteils von letzterer Argumentation überzeugt, vereinzelt wurde jedoch auch darauf hingewiesen, dass die Covid-19-Impfstoffe zu einem grossen Teil von Staaten mitfinanziert worden seien – insbesondere durch die USA. Die WOZ ergänzte, dass die Impferfolge zu einem grossen Teil auch auf jahrzehntelanger öffentlich finanzierter Forschung beruhten. Zudem seien gemäss SP-Nationalrat Molina (sp, ZH) etwa in Indien und Südafrika durchaus Produktionskapazitäten vorhanden. Als Alternative wurde vor allem die Verteilung der Impfstoffe durch die Covax-Initiative für einen gerechten Zugang zu Covid-19-Impfstoffen hervorgehoben. Diese funktioniere jedoch nicht, weil die Industriestaaten die meisten Impfstoffe aufkaufen würden und somit für die übrigen Staaten mangels zu niedriger Produktion keine Impfstoffe übrig blieben, erwiderte erneut die WOZ.

Im Februar 2021 sprach sich die Schweizer Delegation beim WTO-Treffen für die Aufrechterhaltung der Patente aus, genauso wie die Delegationen der meisten EU-Staaten und der USA. Im Mai 2021 wurde jedoch bekannt, dass die US-Regierung ihre Meinung in der Zwischenzeit geändert hatte und eine zeitlich begrenzte Aufhebung der Patente befürwortete. Dazu wäre jedoch eine einstimmige Entscheidung der WTO nötig, wie die Medien berichteten. Im Anschluss an diese Meldung aus den USA brachen die Aktienkurse von Biontech, Curevac und Moderna gemäss NZZ ein.

Am World Health Summit der G20 im Mai 2021 blieb eine Entscheidung zu den Patenten aus, jedoch versprochen die Pharmaunternehmen Pfizer, Moderna und Johnson&Johnson eine vermehrte, teilweise vergünstigte Lieferung von Covid-19-Impfstoffen in die Staaten mit tieferen Einkommen. Nachdem Ende 2021 die 12. WTO-Ministerkonferenz Corona-bedingt verschoben werden musste, wurde es in den Medien trotz verschiedener erneuter Aufrufe von NGOs still um die Forderung.

Im Oktober 2022 sprach sich die SGK-SR gegen die Forderung des Kantons Jura aus, zumal die Impfkapazitäten in der Zwischenzeit stark gesteigert worden waren, während die Nachfrage nach dem Impfstoff abnahm.<sup>72</sup>

## Bildung, Kultur und Medien

### Bildung und Forschung

#### Forschung

Der Bundesrat legte im Mai 2021 seine Botschaft zur Finanzierung der Beteiligung der Schweiz am «**Square Kilometre Array Observatory**» (SKAO) vor. Beim SKAO handelt es sich um ein internationales Forschungsinfrastrukturprojekt für den Bau und Betrieb von Radioteleskopen zur Erforschung des Universums. Dabei stehen Fragen zur Entstehung von Galaxien, zur dunklen Materie oder auch zum kosmischen Magnetismus im Zentrum des Interesses. Das Projekt wird vor allem vom Vereinigten Königreich, von Australien und von Südafrika geplant und finanziert; die Gesamtkosten werden auf knapp 2 Mrd. Euro geschätzt. Die Bundesversammlung hatte bereits im Rahmen der BFI-Botschaft 2021-2024 einem Verpflichtungskredit in der Höhe von CHF 8.9 Mio. für den Beitritt der Schweiz zu SKAO zugestimmt. Der Bundesrat wies in der Botschaft jedoch darauf hin, dass diese gesprochenen Gelder nur bis 2024 reichen; um die Finanzierung der Beteiligung der Schweiz bis 2030 zu gewährleisten, seien weitere Mittel notwendig. Er beantragte deshalb eine Erhöhung des Kredits um CHF 24.7 Mio.<sup>73</sup>

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 04.06.2021  
BERNADETTE FLÜCKIGER

## Parteien, Verbände und Interessengruppen

### Parteien

#### Grosse Parteien

**Als erste Regierungspartei** gründeten die Freisinnigen eine FDP-International, mit einer **ersten Landesektion in Südafrika**.<sup>74</sup>

PARTEICHRONIK  
DATUM: 01.08.1992  
MATTHIAS RINDERKNECHT

1) Lit. OECD Life satisfaction; Blick, 19.3.14

2) BBl, 2004, S. 1469 ff. und 1479 ff. (BR); AB SR, 2004, S. 409 f.; AB NR, 2004, S. 1415 ff. und 2188; BBl, 2004, S. 7261 f. Vgl. auch den Bericht der Geschäftsprüfungsdelegation zu den Problemen bei der Durchführung der Untersuchung der Beziehungen zu Südafrika in BBl, 2004, S. 5225 ff.

3) FF, 2012, p. 2677ss.; BO CN, 2012, p.172ss.; BO CE, 2012, p.134ss.

4) BO CN 2014, p. 320s

5) Medienmitteilung Bundesrat vom 13.1.21; Subsahara-Afrika Strategie 2021-2024

6) BO CE, 2016, p. 240; BO CE, 2016, p. 4 ss.; BO CN, 2015, p. 2180 ss.; BO CN, 2016, p. 570; FF, 2015, p. 3567

7) BO CE, 1976, p. 631; BO CN, 1976, p. 1384 ss.; BO CN, 1976, p. 497 ss.; Bulletin d'information (DPF), 12.11.76; Rapp. gest., 1976, p. 9 s., 17 et 20; Vat., 3.1.76; TG, 5.1., 27.1., 17.2., 19.2., 10.3., 14.4., 15.7., 9.9., 14.9. et 17.11.76; Ldb, 17.1., 19.2. et 22.4.76; BÜZ, 20.1. et 7.8.76; NZ, 18.2., 11.6., 21.7. et 30.8.76; TA, 19.2., 11.6., 5.7., 1.9. et 25.9.76; Tat, 20.2., 11.6. et 27.8.76; VO, 23.2., 7.7. et 17.11.76; JdG, 5.3., 28.5., 20.10. et 17.11.76; NZZ, 15.3., 5.7., 4.11., 23.11., 25.11. et 8.12.76; Bresche, 29.3., 14.6. et 9.10.76; gk, 20.5. et 14.10.76; LNN, 8.7.76; BN, 10.7.76; TA-Magazin, 10.7.76; Bund, 1.8.76; FA, 6.9., 6.11. et 1.12.76; TLM, 2.10. et 3.10.76; 24 heures, 11.10. et 23.11.76.; Volk + Heimat, 3/1976; Volk + Heimat, 9/1976

8) USS, 11.2.87; BaZ, 18.7.87; 24 Heures, 26.8.87; WoZ, 11.12.87.

9) BO CN, 1988, p. 243 ss.; BO CN, 1988, p. 307 ss.; L'Hebdo, 17.3.88

10) FF, I, 1993, p.365ss.; Presse des 19.5., 25.8., 23.9., 24.9. et 25.9.92; NQ 14.6. et 5.9.92; BaZ, 11.7.92.; Presse du début du mois d'août et 12.8.92. (Le DFF a précisé que ce montant ne dépasserait pas 2 millions de francs); Sur les négociations avec l'Afrique du Sud: NQ, 23.9. et 24.9.92.

11) Presse du 13.4.94; NZZ, 3.5.94.

- 12) Presse du 22.12.94.
- 13) FF, 2007, p. 957 ss.; BO CN, 2007, p. 115 ss.; BO CE, 2007, p. 102 ss.
- 14) Presse du 11.10 au 20.10.93.
- 15) Presse des 8.11 et 10.11.93; JdG, 27.12.93.; Presse du 18.11.93.
- 16) JdG, 17.9.94; presse du 19.9.94.
- 17) NQ, 6.7.94 (Vietnam); presse des 22.7, 25.7 (Etats-Unis), 4.8 (Chili et Argentine) et 10.10.94; NZZ, 12.10.94 (Indonésie).
- 18) NZZ, 14.4.94 (cérémonie d'investiture); presse des 27.7 (séminaire sur le fédéralisme), 14.9, 15.9 et 16.9.94 (visite de Flavio Cottli); JdG, 8.12.94.
- 19) Presse du 4 au 6.8.98; LT, 23.10.9
- 20) LT, 18.6, 20.7 et 18.11.98.
- 21) Presse du 7.5.99; NZZ, 21.5.99; presse du 22.5.99; TG, 2.6.99; LT, 19.6 et 6.7.99; presse du 11-18.10.99; NZZ, 7.10.99; LT, 4.12.99
- 22) Presse des 10 et 11.6.03.
- 23) Presse du 14.1, du 3.2, du 20.2 et du 23.2.04; NZZ, 25.2.04; NF, 25.2.04; LT, 1.5.04; NZZ, 28.5.04 et communiqué de presse du DFAE du 24.5.04; presse du 25.6 au 29.6, du 17.8, du 24.9, du 12.10, du 12.11 et des 26.11, 27.11 et 29.11.04.
- 24) LT, 27.6.05.
- 25) 24h, 9.2.07; LT, 28.2.07; Lib., 9.5.07; communiqué de presse du CF, 26.6.07; TA, 12.7.07; Lib., 8.8.07; communiqué de presse du CF, 3.11.07; communiqué de presse du CF, 15.11.07; communiqué de presse du CF, 23.11.07; communiqué de presse du CF, 6.12.07.
- 26) FF, 2007, p. 6225 ss.; BO CE, 2007, p. 965; NZZ, 4.12.07.
- 27) Communiqué de presse du CF, 7.12.07.
- 28) BO CE, 2008, p. 965 et 829; BO CN, 2008, p. 1305 ss. et 1574; FF, 2008, p. 7601 s..
- 29) Communiqué du DFE du 17.01.12; NZZ, 21.01.12; Communiqué du DFE du 10.02.12; Communiqué du DFE du 20.03.12; Communiqué du DFE du 30.04.12; Communiqué du DFE du 25.04.12; Communiqué du DFE du 21.06.12; Communiqué du DFE du 05.07.12; Communiqué du DFE du 11.10.12; Communiqué du DFE du 29.10.12 et 05.11.12; Communiqué du DFE du 28.11.12.
- 30) Communiqué du DFE du 19.6.12.
- 31) Communiqué du DEFR du 8.2.13; Communiqué du DEFR du 19.2.13; Communiqué du DEFR du 9.4.13; Communiqué du DFAE du 18.4.13; Communiqué du DERF du 7.5.13; Communiqué du DERF du 17.5.13; Communiqué du DERF du 29.5.13; Communiqué du DEFR du 20.6.13; Communiqué du DEFR du 4.7.13; Communiqué du DEFR du 2.9.13; Communiqué du DFF du 10.10.13; Communiqué du DEFR du 17.10.13; Communiqué du DEFR du 22.10.13; Communiqué du DEFR du 19.11.13; Communiqué du DEFR du 28.11.13.
- 32) LT, 14.12.13.
- 33) Communiqué du DETEC du 2.2.2015
- 34) Communiqué du DFAE du 27.02.2015
- 35) Conférence ministérielle de l'AELE à Genève
- 36) Délib. Ass. féd., 1989, III, p. 26; JdG, 6.7.89.
- 37) FF, 1991, p. 399; NZZ, 13.3.90.
- 38) JdG, 1.5.90; NZZ, 2.5.90; BZ, 21.5.90; presse des 22.5. et 23.5.90; WoZ, 23.5.90.; Presse du 9.6.90; Bund, 11.6.90.
- 39) BO CN, 1990, p.1488ss.
- 40) Suisse, 11.7. et 12.7.91.
- 41) BO CN, 1992, p.2390s.; Délib. Ass. féd., VI, 1992, p.115ss.; Presse des 14.10., 2.12. et 31.12.92 (demande de l'ONU).
- 42) NQ, 19.1.93; presse du 4.2.93; 24 Heures, 11.2.93.
- 43) BO CN, 1993, p. 1536 ss.; LZ et NZZ, 6.4.93; Blick et TA, 13.5.93; SGT, 19.5.93; Sonntags-Blick, 30.5.93; presse du 2.6.93.
- 44) Presse du 1.2.94.
- 45) Lib., 13.1.05; LT, 24.3 et 11.6.05; Lib., 15.7.05 et NZZ, 20.7.05; Bund et TG, 21.7.05; QJ, 25.11.05.; BO CE, 2005, Annexes II, p. 130 s.
- 46) MCF 13.008: FF, 2013, p. 1153ss., 2341s.; BO CN, 2013, p. 125ss.; BO CE, 2013, p. 146.
- 47) Communiqué de presse CPE-CE du 3.9.2018
- 48) Communiqué de presse CPE-CE du 3.9.2018
- 49) BO CN, 2018, p. 101 ss.; Communiqué de presse CPE-CE du 3.9.2018
- 50) BO CE, 2018, p. 166 ss.; BO CN, 2018, p. 178 ss.; FF, 2018, p. 791 ss.
- 51) Communiqué de presse CPE-CE du 3.9.2018
- 52) BO CE, 2018, p. 762
- 53) BO CE, 2018, p. 762
- 54) BO CE, 2018, p. 754 ss.; Rapport CPE-CE du 3.9.2018
- 55) BO CE, 2018, p. 754 ss.
- 56) BO CN, 2019, p. 542 ss.; Rapport CPE-CN du 6.11.18
- 57) BO CN, 2019, p. 542 ss.
- 58) BO CN, 2019, p. 542 ss.
- 59) AB NR, 2020, S.1850ff.; Bericht der APK-NR vom 20.01.20; Medienmitteilung APK-NR vom 21.1.20
- 60) AB NR, 2020, S. 1850ff.; Medienmitteilung APK-NR vom 21.1.20
- 61) AB NR, 2020, S. 1851 ff.; Medienmitteilung APK-NR vom 21.1.20
- 62) FF, 2001, p. 104 ss.
- 63) AB NR, 1985, S. 1043; AB NR, 1985, S. 1612; AB NR, 1985, S. 1819 f.; AB NR, 1985, S. 928; NZZ, 1.6.85, 4.7.85, 24.10.85.; Schweiz. Bankiervereinigung, Jahresbericht, 1984-85.
- 64) Medienmitteilung FINMA vom 24. Mai 2016; NZZ, TA, 25.5.16; TA, 26.5.16
- 65) Bund, NZZ, 12.10.16; NZZ, 13.10.16
- 66) Communiqué de presse SIF/SFI; Communiqué de presse SIF/SFI
- 67) Communiqué de presse EFD/DFF; Rapport explicatif sur l'introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec d'autres États et territoires de l'Accord EAR à partir de 2018/2019; NZZ, 9.2.17; SGT, 10.2.17
- 68) BO CE, 2017, pp.861 s.; BO CE, 2017, pp.948 s.; BO CN, 2017, pp.1970 s.; NZZ, 6.12.17; NZZ, 13.12.17
- 69) Communiqué de presse de l'OVF du 23.1. (oiseaux vivants et sous-produits) et du 30.1.04 (canaris et oiseaux d'ornement); Express, 24.1.04 (oiseaux vivants et sous-produits); TG, 31.1.04 (canaris et oiseaux d'ornement); TG, 12.8.04.
- 70) Presse, 20.6.02.
- 71) NZZ Online und Medienmitteilung BAFU vom 8.12.12.
- 72) Medienmitteilung AI vom 10.12.20; Medienmitteilung AI vom 14.2.22; Medienmitteilung AI vom 22.6.22; Medienmitteilung AI vom 30.11.21; Offener Brief an den Bundesrat vom 27.1.21; WOZ, 18.2., 25.2.21; LT, NZZ, 7.5.21; TA, 8.5., 10.5., 11.5.21; WOZ, 13.5.21; NZZ, 15.5.21; TA, 22.5.21; NZZ, 28.5.21; WOZ, 9.9.21; NZZ, 10.9.21; WOZ, 11.11.21; LT, 10.1.22
- 73) BBI 2021, 1416; Medienmitteilung Bundesrat vom 4.6.21
- 74) Freisinn FDP, 1992, Nr. 9 und 12